07-CPU-874

Que sais-je ?

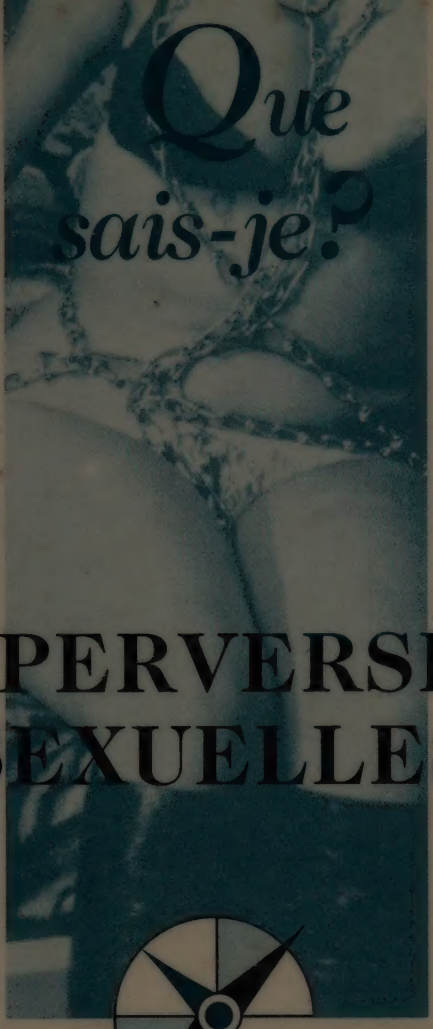

LES PERVERSIONS SEXUELLES

Gérard Bonnet

puf

QUE SAIS-JE ?

Les perversions sexuelles

GÉRARD BONNET

Troisième édition mise à jour

17e mille

RETIRÉ DE LA COLLECTION UNIVERSELLE
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque nationale du Québec

DU MÊME AUTEUR

Voir - Être vu, I : *Études cliniques sur l'exhibitionnisme*, PUF, coll. « Voix nouvelles en psychanalyse », 1981.

Voir - Être vu, II : *Aspects métapsychologiques*, PUF, coll. « Voix nouvelles en psychanalyse », 1981 : 1re partie : « La double référence (visuelle et verbale) » ; 2e partie : « Les chapiteaux de Sainte-Eugénie et du Basilic à Vézelay, du symptôme à l'œuvre d'art ».

Inversion du sens génital et autres perversions sexuelles, par Charcot et Magnan, Frénésie, 1987, présentation et commentaire.

Le transfert dans la clinique psychanalytique, PUF, coll. « Voies nouvelles en psychanalyse », 1991 ; 2e éd., 1999.

La violence du voir, PUF, coll. « Bibliothèque de psychanalyse », 1996 ; 2e éd., 2001.

Les mots pour guérir, la relation thérapeutique, Payot, 1999.

Le remords, psychanalyse d'un meurtrier, PUF, coll. « Psychanalyses », 2000.

L'irrésistible pouvoir du sexe, Payot, 2001.

Retiré de la collection universelle
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 2 13 052178 9

Dépôt légal – 1re édition : 1983
3e édition mise à jour : 2001, novembre

© Presses Universitaires de France, 2001
6, avenue Reille, 75014 Paris

INTRODUCTION

On assiste depuis quelques années à une nouvelle montée en force des perversions sexuelles. La première date de la seconde moitié du XIX^e^ siècle : c'est au cours de cette période qu'on les a véritablement découvertes et qu'ont été nommées la plupart des catégories auxquelles on se réfère encore aujourd'hui, sadisme, exhibitionnisme, nécrophilie, etc. Le retour remarqué auquel on assiste en ce début du XXI^e^ siècle est toutefois bien différent : car d'un côté, la perversion s'y impose sur un mode plus anodin, plus courant, plus esthétique, plus ludique, par le biais des innombrables possibilités d'expression qu'offre une société qui se dit libérée ; et, en même temps, elle donne lieu à des excès gravissimes, viols, incestes, pédophilie, dans des proportions qu'on a rarement connues. On a considéré la première explosion des perversions sexuelles comme une réaction au puritanisme régnant. Va-t-on mettre celle-ci au compte d'un libéralisme outrancier ou d'un manque de repères ?

En fait, il ne faudrait pas que ces périodes extrêmes masquent un fait essentiel, à savoir que les perversions sexuelles font partie depuis toujours de notre vie la plus quotidienne. Quelle est la femme

qui n'a pas eu affaire un jour ou l'autre à un exhibitionniste la narguant dans un passage peu fréquenté ? Quel est le couple d'amoureux qui ne s'est pas senti à un moment ou l'autre de ses ébats intimes guetté, « maté » ? Il n'est guère de quartier en nos villes qui n'ait son travesti, repéré par les uns, ignoré par les autres. Et quant aux don Juans, aux « masos », aux « travellos », c'est le sujet de choix des conversations quotidiennes. Régulièrement, les comédies de boulevard vont chercher là un sujet de prédilection, et pour peu qu'elles excellent dans l'art d'en décrire les travers, elles sont assurées du succès. Du plus haut au plus bas de l'échelle artistique ou littéraire, de « l'empire des sens » au film porno, du tableau le plus somptueux aux pratiques les plus dégradantes et aux graffitis les plus obscènes, les perversions font partie intégrante depuis toujours de l'existence humaine.

Ce sont là ce qu'on pourrait appeler les perversions voyantes, ou bien risibles : avec elles, on peut vaincre sa peur grâce au sentiment esthétique, à l'amusement collectif ou bien plus simplement par le rire. Mais ce n'est pas le cas pour un certain nombre d'autres qui ont suscité en tout temps l'horreur ou l'épouvante et que l'on voit régulièrement réapparaître à l'écran ou bien dans les journaux, depuis les meurtres en série jusqu'aux attentats sexuels de toutes sortes.

Cela étant dit, c'est un fait indéniable, ces pratiques les plus inquiétantes se multiplient de façon étonnante depuis quelques années, et elles interpel-

lent de plus en plus de professions : éducateurs, avocats, juges, travailleurs sociaux, responsables politiques, sociologues, etc., sont amenés à réagir et à prendre parti un jour ou l'autre, et pour ce faire, ils interrogent les spécialistes. Or, parmi ceux-ci, les avis n'ont jamais été aussi divergents. Les uns ont tendance à banaliser le phénomène, à y voir un comportement parmi d'autres : ainsi, le *DSM-IV*, le « Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux », édité par l'Association psychiatrique américaine, depuis 1980, parle de paraphilie, d'amours particulières, tandis que le *CIM-10,* édité par l'OMS, y voit de simples « troubles de la préférence sexuelle ». D'autres au contraire estiment qu'il faut sévir, réaffirmer la loi et condamner durement les pervers quand ils ne respectent pas les convenances les plus élémentaires. Enfin, depuis quelques années, on préconise « une injonction de soins », quelle que soit la solution coercitive, de façon à permettre aux pervers les plus perturbés de sortir du cycle infernal de la répétition. Mais quels soins, et à quelles conditions ? Chacun sait par où il faut commencer, mais il en est peu qui savent comment procéder et où cela s'arrête.

C'est pourquoi une clarification rigoureuse, et sérieuse est aujourd'hui plus que jamais nécessaire. Non seulement parce que les perversions représentent un danger, mais du fait qu'elles constituent encore l'une des voies d'accès les plus riches et les plus prometteuses pour qui veut pénétrer les fondements

insoupçonnés du psychisme humain. Une connaissance approfondie constitue le meilleur garant pour réagir en connaissance de cause sans tomber dans les pièges que le pervers, souvent à son insu, a savamment disposés.

Chapitre I

QU'EST-CE QU'UNE PERVERSION ?

L'expression « perversion sexuelle » a été créée à la fin du XIX^e siècle par les psychiatres, et reprise ensuite par la psychanalyse qui l'a profondément réinterprétée. Elle désigne une conduite sexuelle très précise qui offre à celui qui s'y livre les moyens d'accéder à un plaisir sexuel décuplé, en dehors des convenances courantes.

Cette conduite constitue le signe évident d'une sexualité singulière qui s'impose à certains sujets sans qu'ils l'aient décidé sciemment, et qui est présente chez tous les humains à des titres divers. Elle témoigne cependant chez ceux qui la pratiquent d'une organisation psychique spécifique (J. Chazaud, 1973 [11]) ou d'une structure (J. Dor, 1987 [16]) qui anime toute la personnalité.

I. – Définition actuelle

1. **Parmi les grandes structures psychiques.** – Dans la nosographie psychanalytique la plus utilisée, la perversion constitue, aux côtés de la névrose, de la psychose et des maladies psychosomatiques, l'un des grands modes d'organisation de

la psyché. Certes, les perversions sont multiples, mais la recherche psychanalytique a montré qu'elles renvoient toutes à une problématique commune que nous aurons à préciser.

Rappelons que cette classification est relativisée depuis les années 1970 par deux tendances opposées. La première propose d'ajouter une autre catégorie, il s'agit des états limites (Bergeret 1970), encore appelés *border-lines* (v. W. Eisenstein, 1949). La seconde tend au contraire à enlever toute spécificité à la structure perverse : soit en la réduisant à de simples particularités, comme le fait Le *DSM-IV* en 1996, ou à des « troubles de la préférence sexuelle » (*CIM-10* de l'OMS). Cette réduction a été vivement critiquée par Robert Stoller.

Il faut toutefois distinguer très précisément les perversions et la structure correspondante. Par perversions, on désigne des comportements, des symptômes, qui peuvent survenir chez les sujets les plus divers, de façon épisodique ou durable. La perversion en tant que telle désigne une structure psychique stable et caractérisée. Si l'on observe des perversions chez des non-pervers, une structure perverse s'accompagne toujours de perversions, fut-ce sur un mode extrêmement discret. Cette structure se spécifie en fait par la manière qu'a le sujet d'organiser l'ensemble des tendances sexuelles pour faire pièce à la plus inquiétante, la sexualité du ça (G. Bonnet [8]).

Enfin, la structure perverse ne s'accompagne pas nécessairement de symptômes asociaux ou patholo-

giques ; au contraire, certains pervers se révèlent particulièrement inventifs et stimulants pour la société dont ils font partie.

2. **Une distinction essentielle : la perversion et les manifestations analogues.** – On confond souvent les perversions avec un certain nombre de manifestations qui en sont proches ou qui leur sont fréquemment associées.

A) *Perversions et fantasmes pervers.* – Qui n'a pas fait de rêves où il se découvre sadique, masochiste ou voyeur ? Qui ne s'est pas pris un jour ou l'autre à imaginer des scènes sexuelles plus ou moins scabreuses dans lesquelles il jouait des tendances de ce type ? Ces rêves ou ces rêveries mettent en scène des fantasmes que l'on peut dire pervers, ce qui ne veut pas dire que ceux qui s'y adonnent sont des pervers.

Il existe certes une parenté profonde entre les fantasmes pervers et les perversions sexuelles correspondantes, et il est très instructif de les comparer. Toutefois, dans la pratique, on constate que les personnalités les plus fertiles en fantasmes pervers ont souvent par ailleurs une vie sexuelle qui ne leur pose pas problème. À l'inverse, il n'est pas rare que des pervers les plus perturbés aient perdu avec le temps toute possibilité de fantasmer, leur pratique absorbant à elle seule leur vie libidinale.

Ces fantasmes relèvent de l'une des grandes modalités constitutives de la vie sexuelle, commune à tous – la sexualité pulsionnelle –, dont la perversion constitue un avatar typique. La sexualité pulsion-

nelle est particulièrement foisonnante au cours de la petite enfance, et elle demeure active toute notre vie (Freud [20]).

B) *Perversions et préliminaires sexuels.* – Compte tenu de leur ressemblance évidente, ne peut-on considérer les préliminaires sexuels et les perversions comme des équivalents ? Bien des pervers s'appuient en effet sur cette proximité pour justifier leur pratique, en estimant qu'ils n'éprouvent pas le besoin d'aller plus loin, allant parfois jusqu'à dévaloriser l'union complète pour son côté banal et stéréotypé. Mais voir, s'exhiber, sodomiser, mordiller ou même infliger certaines souffrances dans l'amour sont-elles pour autant des perversions ?

Non bien sûr, elles en sont même un démenti, dans la mesure où elles s'inscrivent dans un ensemble au sein duquel elles trouvent leur signification. Toute vie sexuelle dynamique, mettant en jeu des personnes avec leurs désirs les plus profondément enracinés, fait apparaître de telles particularités dont le couple lui-même est seul juge. Il en va tout autrement du pervers qui, lui, se satisfait de cette particularité pour elle-même, qu'elle plaise ou non, et qui la considère comme un but ou une fin en soi.

C) *Perversions et transgressions ou délit.* – Une pratique qui se prend pour sa propre fin n'est-elle pas délictueuse par définition ? Et n'a-t-on pas raison de considérer toute perversion comme un délit ou, plus modérément, comme une erreur à com-

battre ? C'est bien évidemment le point de vue du moraliste et même du juriste en certaines conditions : ils se réfèrent alors à un code social, moral ou religieux, dont nous savons par ailleurs les extrêmes variations.

Du point de vue psychologique, cette confusion entre perversion et délit ne se justifie pas, sauf dans les cas précis où la pratique perverse entraîne des risques effectifs pour l'entourage : nous verrons que cela concerne surtout quelques pratiques assez précises. Lorsqu'on parle de transgression à propos des perversions, c'est d'abord au sens inconscient, et cela n'a pas nécessairement des effets destructeurs dans la réalité.

D) *Perversions et comportements antisociaux*. – Ce rapport particulier du pervers à la transgression conduit certains à désigner par ce terme d'autres gestes irraisonnés du même type, et qui se réalisent directement aux dépens de la société : pyromanie, kleptomanie ; ou aux dépens de l'individu social : toxicomanie, éthylisme (cf. le *Vocabulaire de la psychologie* de H. Piéron, aux mots « Pervers » et « Perversion », ainsi que le *Manuel de psychiatrie* de H. Ey et coll.). Cette confusion entretient une idée fausse car la perversion sexuelle concerne au tout premier chef la vie en groupes restreints, et n'apparaît antisociale qu'en certains de ses débordements. Pour clarifier les choses, A. Eiguer propose que l'on distingue clairement les perversions sexuelles et ce qu'il nomme les « perversions morales »

(imposture, mythomanie, culte de l'apparence, etc.), en faisant des troubles addictifs ou délictueux des catégories différentes [17].

En 1972, C. David a parlé de « perversion affective » pour désigner « la recherche exquise de l'affect pour lui-même », en particulier en cours de psychanalyse [13].

E) *Perversions et perversité.* – De la même manière, on confond souvent perversion et vice, perversion et méchanceté, perversion et manipulation, en un mot perversion et perversité ou malignité. De nombreux auteurs comme P.-C. Racamier, S. Lebovici, É. Kestemberg et, plus récemment, C. Balier [2] ont bien montré qu'il s'agit de manifestations de type différent.

Il est exact que les pervers sont agis par des forces aux stratagèmes les plus tortueux, mais il s'agit de forces inconscientes dont ils sont les premiers à faire les frais, et leur visée est toujours une forme du plaisir sexuel.

3. **Dans le vocabulaire : origine du terme et signification actuelle.** – L'expression technique en tant que telle est relativement récente et répond à une définition précise.

– *Perversion :* Attesté dans la langue française dès 1444, le terme « perversion » vient du latin *pervertere* qui signifie « retourner, renverser », avec une connotation péjorative qui est présente dès les premiers emplois. Littré, en 1875, définit ce mot de la manière suivante : « Perversion : changement de

bien en mal... il y a perversion de l'appétit dans le pica, de la vue dans la diplopie. » Le terme apparaît pour la première fois en France avec le sens psychologique qu'on lui donne aujourd'hui en 1882 dans une communication de Charcot et Magnan intitulée : « Inversion du sens génital et perversions sexuelles », où il désigne spécifiquement des cas de perversions fétichistes [10]. Magnan utilise le même terme dans le titre de sa célèbre communication à l'Académie de médecine du 13 janvier 1885 : « Des anomalies, des aberrations et des PERVERSIONS SEXUELLES » (en majuscules dans le texte). C'est lui qui en imposera peu à peu l'usage, bien que les anomalies qu'il décrit dépassent de loin ce que nous mettons aujourd'hui sous ce terme. En Angleterre, et surtout en Allemagne où l'on délimite beaucoup plus précisément le champ des perversions qu'on ne le fait en France, c'est le terme « aberrations » qui prévaut d'abord. Freud utilise également ce terme dans ses premiers travaux *(Trois essais)* pour désigner les inversions d'objet, mais il privilégie le terme « perversion » pour désigner les perversions de but, puis finalement toutes les formes d'inversion.

– *Sexuelle :* L'adjectif « sexuel » a été adjoint au terme « perversion » dès son premier emploi spécifique avec Charcot et Magnan pour désigner le type de plaisir qui est manifestement recherché dans la perversion.

4. **Dans la pratique.** – Lorsqu'il y a vraiment structure perverse, et débordement de la pratique

dans la réalité courante, celle-ci se présente sous la forme suivante :

Un scénario, ou plus généralement une mise en scène. – Le pervers inscrit presque toujours sa particularité sexuelle dans un ensemble d'éléments qui apparaissent indispensables à sa réalisation. Ainsi l'exhibitionniste recherche-t-il inconsciemment tel type de femme, en tel lieu, à tel moment ; le masochiste décrit-il soigneusement d'avance comment, où et par qui il entend être torturé. Le sadique lui-même choisit ses victimes selon des critères précis. C'est au point que le pervers est souvent persuadé que sa pratique est déclenchée par cet ensemble de facteurs dès lors qu'il s'y trouve confronté.

Une poussée, ou une envie irrésistible. – Le pervers sexuel agit sous l'emprise d'une poussée intérieure qu'il contrôle peu ou mal, et qu'il essaie de justifier après coup (en termes de nécessité, d'angoisse irrésistible, d'état semi-crépusculaire, etc.). « Il ne peut pas faire autrement. » On le croit d'autant plus difficilement qu'en général il semble très présent à ce qu'il fait et peut l'avoir prémédité dans les moindres détails. Mais tout cela n'empêche pas la poussée d'exister.

Sur un fond dépressif sous-jacent. – La plupart des auteurs constatent que les comportements pervers, surtout les plus agressifs, masquent presque toujours une dépression larvée. Certains y voient même une forme de défense contre la psychose (É. Kestemberg).

Cette pratique présente les caractéristiques suivantes :

Elle est éminemment personnelle au sens où, quelles que soient les apparences, elle correspond à un code inconscient et vise une jouissance auto-érotique ; à cet égard toute perversion est solitaire et constitue un mystère, même pour celui qui la vit.

Elle tend à devenir exclusive au sens où, de nécessaire qu'elle est dès le départ, il n'est pas rare qu'elle devienne peu à peu suffisante en éliminant toute autre forme de plaisir.

Elle aboutit en certains cas extrêmes, mais représentatifs, à des formes répétitives, stéréotypées, et même parfois figées, privées de toute signification apparente et qui s'imposent au sujet d'une manière de plus en plus irrationnelle.

Elle inclut toujours plus ou moins consciemment une haine ou une hostilité virulente, tout en constituant un véritable appel à l'autre sur le mode du défi (Bonnet [8]).

5. **Les questions en débat.** – Ces précisions laissent inévitablement de côté un certain nombre de questions, dont celles-ci :

Les perversions sont-elles toujours apparentes ? La rigueur veut qu'on ne parle de perversion que là où existe un minimum de pratique repérable et répondant aux caractéristiques ci-dessus. Mais celle-ci peut être furtive, intermittente, ou n'apparaître qu'à certains moments de l'existence. Ce fading du

symptôme autorise à parler de perversion en certains cas où rien n'est évident. C'est ce que fait la psychanalyse en particulier. Mais il est toujours risqué de procéder de la sorte, hors du champ de l'analyse proprement dite.

Sont-elles toujours pathologiques ? Étant donné que ce sont des médecins qui en ont fait les premières études approfondies, elles ont été considérées d'emblée soit comme des maladies dégénératives (Magnan), soit comme des déviations de l'instinct (Krafft Ebing). Aujourd'hui, on considère que les perversions correspondent essentiellement à des formes spécifiques de l'expression sexuelle, qui ne deviennent pathologiques qu'en certaines circonstances précises : elles sont alors plus menacées que d'autres par la stéréotypie ou par la fixation.

Qu'en est-il de la perversion féminine ? Les premiers auteurs ont toujours procédé comme si la perversion concernait les deux sexes, tout en citant surtout des exemples chez les hommes (Krafft Ebing, Moll). Par la suite, certains en ont déduit que celle-ci existait essentiellement chez l'homme, et exceptionnellement chez la femme : tel est l'avis de bon nombre des disciples de Lacan. L'examen des cas publiés et les publications actuelles attestent que la perversion existe bien chez la femme, sous de multiples formes (McDougall [41], Stoller [47]), mais qu'elle devient rarement antisociale, et revêt moins souvent ce côté figé et stéréotypé qui la rend invivable à la longue, témoin *La vie sexuelle de Catherine M.,* par exemple. Compte tenu du bénéfice

qu'on y trouve, elle bénéficie aussi d'une tolérance particulière, qui explique qu'on s'en soit moins préoccupé (cf. aussi un cas de fétichisme et d'exhibitionnisme féminin, G. Bonnet [5], t. 1, p. 79).

Faut-il parler de perversion pour les psychotiques, les enfants et les adolescents ? Quand une perversion se manifeste chez un sujet reconnu par ailleurs comme déficitaire, débile, ou dans le cadre d'une psychose (manie, schizophrénie), elle revêt une signification très différente selon les cas. De la même manière, on parle de « perversion transitoire », quand celle-ci apparaît dans une période évolutive, l'adolescence par exemple, ou lors d'une crise particulièrement éprouvante. La perversion transitoire a souvent beaucoup à nous apprendre sur les origines et la mise en place des perversions ([5], 1, p. 31). Par contre, il est rare que l'on puisse parler de perversion chez l'enfant. Il s'agit, la plupart du temps chez lui, de mouvements pulsionnels originels, qui s'apparentent aux perversions adultes, mais qui n'ont pas la même signification (cf. L'exhibitionnisme de l'enfant, par exemple [5], t. I, p. 79).

II. – Les perversions dans l'histoire

1. **Un phénomène universel.** – L'intérêt porté à ce que nous appelons aujourd'hui perversions a toujours existé sous une forme ou sous une autre. On leur accorde une attention plus ou moins grande, dans le dessein de les réprimer, de les canaliser ou bien de les utiliser à des fins très précises.

Ainsi la pédérastie est-elle souvent reconnue pour des fins initiatiques (chez les Siwans d'Afrique, ou les Papous d'East Bay), et le travestissement comme une prédisposition à l'état de chaman (chez les Scythes). Par contre, l'inceste est universellement condamné (Lévi-Strauss), ce qui n'empêche pas des exceptions nombreuses et étonnantes (les pharaons d'Égypte, par exemple). Le sadisme meurtrier est également honni, bien qu'il bénéficie d'une indulgence totale dès lors qu'il choisit ses victimes parmi des êtres considérés comme inférieurs : prisonniers, esclaves, condamnés, ennemis.

A) *Condamnation et amalgame.* – Les quelques éléments d'histoire dont nous disposons ont été élaborés à partir de critères assez mal définis (cf. les analyses comparatives de Havellock Ellis, par exemple). D'autre part, et à la différence de ce qui se passe aujourd'hui, les auteurs anciens traitent assez peu de l'acte sexuel lui-même, qu'on envisage le plus souvent sur le mode allusif ou métaphorique. Sans doute faut-il aussi incriminer la censure de l'histoire, que Lacan comparait à une vaste entreprise de refoulement. Par contre, les textes juridiques ou religieux, qui décrivent l'attitude adoptée à l'égard de certaines perversions, sont suffisamment connus pour que l'on puisse facilement repérer celles qui ont été les plus brocardées, les plus rejetées, les plus redoutées aussi. Il s'agit dans la plupart des cas de ce que l'on appelle aujourd'hui des perversions d'objet : outre l'inceste, c'est la nécro-

philie, la zoophilie (Lévitique, 18, 22 et 20, 13 ; *Coran*, Sourate IV) ; les perversions de but (voyeurisme, sadisme, etc.), n'ont été isolées que beaucoup plus tard, et donc longtemps confondues avec les précédentes. Ainsi le voyeurisme de Cham, fils de Noé, est-il formulé en termes d'inceste, ce qui lui vaut la malédiction de son père (l'expression : « découvrir la nudité » = « avoir des relations incestueuses avec l'une des épouses du père » : Genèse, 9, 20 sq. et Lévitique, 18, 6). De la même manière, il n'est pas rare qu'aujourd'hui encore on parle de sadique à propos d'un exhibitionniste ou d'un voyeur.

Reste que la perversion dont il est le plus souvent question et qui mobilise pratiquement toute l'attention, c'est la sodomie. Considérée dans la Genèse comme un véritable crime contre la divinité, elle est régulièrement condamnée dans la plupart des livres religieux qui vont suivre (Genèse, 19, 1 ; Épître aux Romains, 1, 26 sq. *Coran,* Épître de Barnabé, Tertullien, *Somme théologique* de saint Thomas, etc.).

Quoi que l'on ait pu dire, la tolérance grecque ou latine en ce domaine est tout à fait relative et ne change absolument rien au fond du problème. À Athènes, la pédérastie n'a de sens qu'entre un homme mûr et un adolescent prépubère. « Un poil suffit à couper cette liaison en deux comme un œuf » (Plutarque). Elle suppose un amour véritable, et une visée éducative, ou même initiatique. Par contre, la sodomie en tant que telle est condamnée, et toute forme de violence sexuelle sévèrement

punie. De même à Rome, un homme libre peut s'adonner à la pédérastie active, à condition qu'il utilise à cette fin un esclave, ou l'un des mignons qui se tenaient dans les bains. Toute autre forme de perversion attire l'insulte et même la condamnation. Et quand l'esclavage prendra fin, il n'en sera plus question. Dans *La Divine Comédie*, Dante Alighieri ne met pas les sodomites dans le cercle des luxurieux, avec Francesca da Rimini, mais dans celui, infiniment plus douloureux, des violents contre l'ordre divin de la nature (*Enfer,* liv. 15).

Passant pour changer de sexe chaque année, l'hyène symbolise la perversion depuis les plus anciens bestiaires. Artémidore écrit, au IIe siècle : « L'hyène désigne un inverti aux mœurs ignobles. »

Jusqu'à la Révolution française, on exécute en public et d'une manière horrible les personnes accusées de sodomie, et qui sont souvent des pervers de tous genres (cf. *Les procès de sodomie aux XVIe-XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Bibliothèque des Curieux, 1920). C'est l'un des traits constants de l'attitude sociale envers les perversions que d'avoir ainsi pratiqué l'amalgame.

B) *Les autres traits caractéristiques de cette attitude globale* sont surtout les suivants :

– *Un clivage étonnant entre la loi et la coutume.* – Quelle que soit la rigueur des interdits et de certaines condamnations, on se montre en pratique d'une tolérance étonnante. Dans le monde arabe par exemple, la condamnation de l'homosexualité

coexiste avec une pratique assez répandue et très bien tolérée. De la même manière, le curé de *Montaillou, village occitan* (Le Roy Ladurie) se comporte comme un vrai don Juan au su de tous, tout en se soumettant à la règle du célibat ecclésiastique. Les cas de pédophilie dénoncés récemment chez des éducateurs, des enseignants ou des ecclésiastiques sont venus illustrer ce clivage étonnant. À cet égard, la société, civile ou religieuse, fait souvent preuve d'une duplicité qui n'a d'égale que celle qui est au cœur de la problématique perverse.

– *Une tolérance marquée à l'égard des « grands »*. En matière de perversion, le héros a tous les droits. Noé peut s'exhiber, Lot engrosser ses filles, le pharaon épouser sa propre sœur, Néron sodomiser les petits garçons, le calife goûter les plaisirs d'un sadisme raffiné, le curé de Montaillou déflorer toutes les filles, les artistes de la Renaissance s'adonner avec leurs maîtres de l'époque aux jouissances les plus inavouées. Même s'ils s'attirent parfois en retour des représailles aussi brutales que leurs actes (Gilles de Retz, par exemple), celles-ci demeurent relativement exceptionnelles. Aujourd'hui encore, une perversion n'est pas vue du même œil selon qu'elle est pratiquée par un artiste connu ou par un personnage obscur.

– *Une tolérance plus grande encore aux moments de certaines fêtes, ou bien pour certains lieux*. – Dans l'Antiquité, certaines fêtes étaient l'occasion pour toutes sortes de particularités sexuelles de se manifester. L'histoire de Noé est probablement liée à

une antique célébration de ce genre. Ainsi les Saturnales, célébrées à partir du 19 décembre, à Rome, étaient-elles l'occasion d'un complet renversement des valeurs, et de l'ordre social ou sexuel. On y ressuscitait l'âge d'or, le temps d'avant le temps. On peut en dire autant des Bacchanales, introduites en Italie vers le IIe siècle, et qui devinrent prétexte à de tels débordements que le Sénat les interdit rapidement. En Grèce, les Dionysades dont nous voyons tant de scènes évocatrices sur les vases les plus anciens semblent avoir constitué un exemple plus probant de l'équilibre possible entre l'expression collective et les tendances perverses. L'époque actuelle tend à reconstituer des moments (carnaval, défilés type *gay pride, rave-parties*) et des lieux (*free parties,* bars, clubs privés, quartiers réservés, journaux) favorisant un tel équilibre. Tout cela donne à penser que, quelles que soient les apparences, les perversions ont toujours cherché à s'articuler sur des modes d'expression collective, le risque étant que ces moyens ou lieux de rencontre ne se transforment peu à peu en ghettos.

– *Une tendance à faire le tri entre bonnes et mauvaises perversions.* – Si la sodomie, mais aussi l'inceste ou la zoophilie ont toujours servi à caricaturer les perversions « néfastes » – celles qui mettent en danger l'ordre social ou l' « ordre naturel » –, une autre tendance s'est fait jour peu à peu visant au contraire à en privilégier certaines, qui ont bénéficié ainsi d'une réelle faveur, jusqu'à soulever parfois l'admiration et l'enthousiasme. Parmi celles-ci, le

masochisme et le travestisme féminin tiennent une place assez particulière, quoi qu'il en soit de certains excès qui sont régulièrement dénoncés, justifiant ce jeu de balancier qui reste toujours de rigueur. Il y aurait beaucoup à dire sur l'encouragement donné au masochisme sous toutes ses formes depuis les origines de la religion chrétienne. Mais celui-ci devient plus évident encore avec l'apparition du monachisme, au moment où le christianisme obtient droit de cité. Il prend alors la forme de pratiques ascétiques poussées à leur extrême (Macaire le Copte), quelquefois codifiées dans les moindres détails (règle de Pacôme), et dont la fantasmatique sexuelle est devenue légendaire (La tentation de saint Antoine). De même pour le travestisme féminin qui apparaît à la même époque : « La femme travestie en moine solitaire, ou cénobite pour fuir sa condition féminine, hante la première hagiographie byzantine » (E. Patlagean [42]). Enfin, on voit s'afficher dans les milieux artistiques ou littéraires depuis quelques années déjà des formes de masochisme féminin *(Histoire d'O.)* ou bien tout récemment de nymphomanie *(La vie sexuelle de Catherine M.)* qui obtiennent un succès éclatant.

2. **Une médicalisation récente.** – Eu égard à cette attitude d'ensemble, la réaction médicale qui commence au milieu du XIX^e^ siècle constitue une véritable révolution, et elle se traduira par un progrès certain, quelles que soient les ambiguïtés qui vont en résulter étant donné qu'elle ne prend en compte que

la pathologie. Elle prend le relais de l'attitude qu'on voit se dessiner au « siècle des Lumières » sous la plume de Voltaire (*Dictionnaire philosophique,* au mot « Amour socratique »), ou de Diderot (*Œuvres philosophiques*, Garnier, 1964, p. 455 sq. et 525 sq.), et l'entrée en vigueur d'un nouveau Code pénal avec Napoléon, en 1810, va beaucoup favoriser les choses. Le premier souci des médecins aliénistes du XIX^e^ siècle en France est d'établir la non-responsabilité des pervers sans en faire pour autant des déments comme les autres. Pinel, en 1809, propose l'expression « manie sans délire », décrivant la perversion comme une « folie morale » ce qui évite au pervers les jugements draconiens de l'époque précédente, sans quitter le terrain de la moralité. L'œuvre des médecins des décades suivantes sera de démontrer peu à peu en quoi la perversion constitue une entité à part, correspondant à une véritable maladie psychique : Esquirol parle de « monomanie instinctive » ou « impulsive » (1838) ; Trelat, de « folie lucide ». À cette fin, ils multiplient les expertises et la publication de cas cliniques très précis (Lunier et l'affaire du Sergent Bertrand, mais aussi Brière de Boismont, Michea, Casper, Tardieu) qui vont réellement bouleverser l'approche médicale du phénomène.

Les travaux de Magnan, à partir de 1880, proposent une interprétation neurophysiologique de la perversion considérée comme « un trouble du fonctionnement hiérarchisé du système nerveux central » (Lantéri Laura [20]). Cette conception positi-

viste, reprise et orchestrée par Sérieux puis Arnaud, propose la première classification des perversions fondée sur la neurologie, mais elle a surtout pour effet de légitimer un peu plus l'intervention médicale. Par la suite on revient davantage aux descriptions cliniques, la seule innovation notable étant constituée par l'introduction, avec Dupré en 1912, du concept de « constitution perverse » qui réintroduit ainsi au premier plan subrepticement la référence morale.

Dans les pays de langue allemande, le cheminement est tout autre. Il ne s'agit pas cette fois d'étendre les bienfaits de la révolution, en s'appuyant sur un code pénal particulièrement libéral, mais de modifier une législation qui n'a pas bougé d'un pouce, surtout face à la trop fameuse sodomie. Par son article 175, le Code pénal du royaume de Prusse punit très sévèrement la sodomie entre hommes, désignée par l'expression *coïtum in ano,* et la double monarchie austro-hongroise prévoit des peines analogues pour toutes les formes d'homosexualité féminine. C'est ce qui explique que les auteurs allemands du XIX^e^ siècle ne sont pas seulement des médecins, et qu'ils commencent par publier des traités tendant à prouver que l'homosexualité est une forme d'accès au plaisir comme les autres. Le premier ouvrage scientifique en la matière est l'œuvre de C. H. Ulrichs, un homme de loi, qui, en 1860, invente le terme d'« uranisme » pour décrire ces sujets, dont il fait partie, qui ont « une âme de femme dans un corps d'homme ». Il ne s'agit ni

d'un vice, ni d'une maladie, mais d'une prédisposition congénitale. Tel est aussi l'avis de Westphall, un médecin, qui en 1870 décrit un cas de *Conträere Sexuel Empfindung* (sensibilité sexuelle opposée) chez une jeune femme, et propose d'y voir l'équivalent d'une névrose. Ce point de vue sera corrigé par Schrenck-Notzing et par Binet qui considèrent l'homosexualité comme le résultat d'une disposition acquise dans l'enfance et que l'on peut par conséquent espérer modifier : ils proposent l'usage du conditionnement et de l'hypnose. Mais l'auteur le plus exhaustif et qui fera le plus autorité sur ce point, c'est A. Moll dont les descriptions nombreuses et circonstanciées sont demeurées célèbres (1893). Pour lui, « l'acte sexuel de l'uraniste n'est pas délictueux ». Il résulte, comme le pense également Magnan, d'un fonctionnement particulier du cerveau. C'est seulement là où il y a souffrance que le thérapeute doit intervenir.

Parallèlement à ces recherches sur l'homosexualité, la deuxième moitié du XIX^e^ siècle allemand voit s'élaborer peu à peu un véritable recensement de toutes les formes de perversions possibles. Celui-ci culmine dans la *Psychopathia sexualis* de Krafft Ebing [18], qui constitue une véritable somme en la matière, et dont on peut dire qu'elle est restée inégalée par la suite en raison de la richesse, de la précision et de la pertinence de ses descriptions. Certes, Krafft Ebing partage les convictions neurologiques de l'époque et rejoint sur plus d'un point la théorie positiviste de Magnan, mais il propose une classifi-

cation très différente, élaborée par rapport à un fonctionnement sexuel considéré comme normal : c'est ainsi qu'il envisage dans son étude : 1 / l'anesthésie de l'instinct sexuel (frigidité, impuissance) ; 2 / son hyperesthésie ou débordement (nymphomanie, satyriasis) ; 3 / sa paresthésie ou son fonctionnement en dehors des buts d'union et de reproduction, où il regroupe ce que nous appelons aujourd'hui perversions au sens étroit du terme ; 4 / les paradoxies enfin, ou jouissances en dehors des processus anatomo-physiologiques normaux. Malgré cette apparence scientifique, l'étude repose sur une dichotomie à peine voilée entre bonnes et mauvaises perversions (Lantéri Laura). La première édition de la *Psychopathia* date de 1886, et c'est dans l'édition de 1890 que sont répertoriés le sadisme et le masochisme en référence à Sade et à Sacher Masoch. La dernière édition date de 1937.

En Angleterre, il faut souligner l'importance de travaux similaires, tels ceux de Pritchard qui dégage le concept de *moral insanity* en 1835. L'auteur le plus éminent de la fin du siècle est Havellock Ellis, qui, tout en partageant les conceptions héréditaristes et organicistes de l'époque, fait preuve dans ses descriptions d'une finesse psychologique et d'une ouverture culturelle étonnante [33].

La théorie constitutionaliste et organiciste des perversions est rapidement apparue difficilement soutenable du point de vue scientifique ; invoquer une « hérédité chargée », la « dégénérescence », une « constitution spécifique » n'avait de sens que dans

le contexte juridique du moment et pour soustraire les pervers à des condamnations trop sévères. Par contre, elle a permis de libérer la perversion de l'hypothèque morale et de lever certains tabous. Enfin elle a abouti à sortir les perversions de l'amalgame dans lequel on avait tendance à les enfermer en apportant un certain nombre de distinctions et de nomenclatures qui sont encore largement utilisées aujourd'hui.

3. **Le tournant freudien.** – Si le début du XIX^e^ siècle a vu se produire un premier changement radical dans l'abord des perversions sexuelles, le début du XX^e^ verra en débuter un autre avec l'invention de la psychanalyse. Pour la première fois, un spécialiste éminent ose faire sauter la barrière solidement établie par les siècles précédents entre les pervers et les « normaux », pour affirmer que la perversion est la chose du monde la mieux partagée et qu'elle n'est pas nécessairement pathologique. C'est la référence à l'inconscient, et à l'inconscient sexuel, qui va permettre cette nouvelle avancée. À partir de là, en effet, la perversion n'apparaît plus comme une expression humaine marginale, mais au contraire, comme la révélation de l'une de ses modalités les plus fondamentales.

C'est en 1905, avec les *Trois essais sur la théorie sexuelle*, que Freud développe et amplifie son point de vue, faisant entrer dans la psychanalyse l'énorme matériel accumulé par ses contemporains concernant les perversions (constamment cités

dans les notes des *Trois essais*, où figurent non seulement Krafft Ebing, Moll, Moebius, Havelock Ellis, mais aussi Schrenck Notzing, Lowenfeld, Hirschfeld, etc.).

En réalité, le changement d'attitude de Freud à l'égard des perversions n'est pas immédiat, d'autant qu'il n'y a pas dans son œuvre de grandes analyses de perversions, comme il y en a de l'hystérie ou de la névrose : tout en critiquant les notions de congénitalité et de dégénérescence (*Trois essais* [20], p. 41), il partage d'abord certaines conceptions de son époque. Le changement va s'opérer en deux temps :

– Dans un premier temps, la perspective est résolument comparative : Freud parle de la perversion comme du « positif de l'hystérie » (1897), présente l'enfant comme un « pervers polymorphe » (1905), envisage la paranoïa comme « une défense contre l'homosexualité » (1911) ; éclaire le rêve, le mot d'esprit, le lapsus en y repérant la présence plus ou moins refoulée de fantasmes pervers. Il dégage à partir de là un premier concept essentiel, celui de pulsion partielle – scopique, sadique, masochistes, etc. –, qui constitue l'unité de base autorisant toutes les comparaisons. Ce faisant, il sort la perversion du ghetto où on tendait à l'enfermer et lézarde quelque peu le mur de honte qui contribuait à cet enfermement. Mais en même temps, il laisse persister une certaine confusion entre pulsion et perversion, entre la sexualité pulsionnelle commune à tous et la sexualité perverse, et surtout il considère toujours la perversion en référence à la génitalité.

– Dans un second temps, à partir des années 1914-1920, l'accent va être mis sur la différence. La perversion se structure à partir d'une forme de sexualité pulsionnelle, dont elle se sert pour articuler à sa façon toutes les autres formes de sexualité. Freud propose alors un certain nombre de concepts pour en repérer la spécificité, nous y reviendrons au chapitre II.

Après Freud, nombreux seront les auteurs qui vont poursuivre ses investigations dans le domaine plus particulier des perversions : W. Reich, dans un compte rendu d'analyse de masochiste (1932 [43]), T. Reik dans une étude remarquable sur *Le masochisme* [44]. M. Klein découvre chez l'enfant les origines archaïques du masochisme et du sadisme. Gillepsie et P. Greenacre se consacrent à délimiter nosologiquement les différentes perversions. Nous aurons l'occasion, à propos de chacune, de revenir sur les apports les plus récents et les plus éclairants.

4. **Autres courants.** – Parallèlement à la psychanalyse, un certain nombre de courants vont intervenir dans ces recherches :

– *Le courant phénoménologique (Binswanger)* constitue plutôt une régression, en soulignant uniquement le rôle déterminant que joue l'agressivité dans les perversions (E. von Gebsattel, H. Kunz), l'absence de sens (O. Schwarz), le rapport au normal (E. Strauss), ou en la situant par rapport au « mode d'être de l'amour » (M. Boss). Il en ressort que toute perspective descriptive est décidément dévalorisante.

– *Les divers courants « adaptatifs » nord-américains.* Dans le même esprit, mais avec une ouverture toute pragmatique, les Américains du milieu du XIX^e^ siècle considèrent les troubles sexuels soit comme la conséquence de conflits dus à la vie en groupe (thèse culturaliste, K. Horney), soit comme une perturbation de l'adaptation due à la peur du sexe opposé (thèse de l'adaptation de S. Rado), soit comme la résultante d'une carence d'expression (théorie interpersonnelle de H. S. Sullivan). Hull, en 1943, considère la perversion comme l'effet d'un conditionnement lié à l'apprentissage. Il propose un traitement de déconditionnement *(behaviour therapy)* inspiré des travaux de Pavlov, auquel on aura beaucoup recours dans les pays anglo-saxons et que l'on pratique maintenant en certaines institutions d'Europe continentale (cf. le dernier chapitre).

– *La sexologie* se partage surtout en deux courants de recherche :

• L'un, de type statistique, fondé sur de très nombreuses enquêtes, vise à mettre en lumière les divers comportements sexuels de l'homme et de la femme (rapport Kinsey et coll. aux États-Unis, rapport Simon en France) et permet la levée d'un certain nombre de tabous ou de méconnaissances.

• l'autre, de type orthopédique, vise à l'amélioration des pratiques sexuelles quelles qu'elles soient, par le recours à des techniques extrêmement diverses. (Masters et Johnson aux États-Unis, 1966 ; Société française de sexologie clinique en France).

– *La sociologie,* enfin, étudie la signification des pratiques sexuelles dans les différents groupes sociaux. Elle a pu ainsi mettre en lumière par le passé la prédilection sadomasochiste ou agressive de certaines sociétés (Moundougoumor, M. Mead) ; étudier l'incidence des migrations ou de la transplantation culturelle en ce domaine (M. Mead, R. Benedict, O. Klineberg), analyser la signification de certaines pratiques inhérentes à toutes les époques et difficiles à situer (prostitution, délinquance sexuelle). Les courants actuels de la sociologie, fondés essentiellement sur l'observation statistique et sur les enquêtes d'opinion, ont beaucoup favorisé l'évolution des mentalités face aux perversions sexuelles, en contribuant à dédramatiser la question.

Chapitre II

CLASSIFICATION DES PERVERSIONS

Il peut sembler dérisoire de vouloir classifier un phénomène humain aussi complexe et aussi diversifié que les perversions sexuelles. Ce souci de classification ne serait-il pas lui-même pervers ? Tel est le point de vue des nosographies psychiatriques internationales qui se contentent d'énumérer les formes les plus marquantes.

Cette option est loin de faire l'unanimité, même aux États-Unis. L'histoire nous a montré que l'amalgame tourne toujours finalement au détriment des intéressés : mieux vaut établir une classification qui aide à les situer, plutôt que de donner dans la sentence : « Ils sont tous les mêmes », qui équivaut toujours à une condamnation ou à une banalisation méprisante.

Soulignons toutefois qu'il n'existe nulle part un catalogue définitif des perversions, mais diverses classifications possibles élaborées en fonction de telle ou telle référence. De même qu'il n'existe nulle part des « perversions pures », répondant point par point à la description qu'on en donne, mais des formes plus ou moins approchantes, très souvent associées à d'autres, et variant même en fonction des

interlocuteurs. Il n'en demeure pas moins que les répartitions qui en ont été faites par le passé, tant dans la littérature que dans les exposés cliniques, permettent d'opérer un certain nombre de regroupements qui ont beaucoup contribué à l'élaboration d'un langage commun entre chercheurs et praticiens.

Partant des trois formes de sexualité manifeste que j'ai dégagées à partir des travaux de Freud [8], j'en présenterai trois. La première, spontanée, implicite, est inscrite dans le langage, sa référence est essentiellement culturelle : elle s'est principalement élaborée par rapport à la *sexualité idéale*. La seconde, issue de toute l'investigation du XIX^e^ siècle, reprise de prime abord par Freud, est devenue classique : elle situe la perversion par rapport à la *sexualité génitale*. Dans une troisième enfin, qui émerge des travaux actuels, je montrerai que chaque perversion se situe par rapport à la *sexualité pulsionnelle* proprement dite, et donc par rapport au système qui la spécifie véritablement.

I. – Classification par la référence culturelle

Dès l'instant où l'on commence à parler des pervers, on est pris dans un système de classement se référant à des idéaux dont chacun des mots que nous utilisons porte plus ou moins la trace. C'est tout un imaginaire collectif qui mène ici le jeu en situant d'abord les perversions à partir de coordonnées qui lui sont familières : l'espace, le temps, les héros, leurs buts et leurs objets.

1. **Du nom d'un lieu.** – *Sodome :* On a déjà noté que dans la Bible et toute la tradition judéo-chrétienne, la perversion la plus honnie se définit par rapport à ce lieu de débauche, frappé par la divinité. Par la suite, la sodomie désigne aussi plus globalement le coït anal, se référant ainsi à un lieu du corps considéré lui aussi comme interdit ou impur. Aujourd'hui, la sodomie est banalisée.

– *Lesbos :* Depuis certains auteurs grecs attiques, on parle couramment de lesbiennes pour désigner les homosexuelles. Il s'agissait d'abord de railler la poétesse Sapho (VII^e^-VI^e^ siècle av. J.-C.) pour la façon toute personnelle qu'elle avait d'animer la confrérie de jeunes filles dont elle avait la charge, et qui transparaît dans ses vers, dédiés le plus souvent à la grâce féminine. Comme elle était originaire de Lesbos, à Athènes, on l'appelait « la lesbienne », elle, puis toutes les femmes qui revendiquaient la même liberté. On a parlé aussi souvent par la suite de « plaisir saphique », le plus piquant en cette affaire étant que Lesbos est un nom masculin, celui d'un dieu exilé qui aurait épousé à l'origine la fille du roi du pays. Le terme de « lesbienne » est également entré dans le langage courant et n'est plus réservé aux pervers.

Par contre, il n'est pas rare que l'expression populaire désigne aujourd'hui encore une perversion en se référant à des lieux très précis : telle rue, tel bois, tel bar, tel club, etc.

2. **Du nom d'un « antihéros ».** – Déjà Sapho fait figure d'antihéroïne pour les auteurs satiriques

grecs qui la popularisent, mais deux autres noms très différents ont joué un rôle tout à fait analogue :

– *Onan :* Dans la Bible, comme dans toute la tradition judéo-chrétienne, ce nom est au moins aussi infamant que celui de Sodome. On reproche surtout à ce personnage de la Genèse (chap. 38, 1 sq.) d'avoir bafoué la loi lui enjoignant de donner une descendance à son frère défunt, en « laissant la semence se perdre à terre ». C'est par là qu'il est considéré comme pervers au sens idéal du terme, puisqu'il brave le but que le groupe social assigne à la sexualité. L'onanisme deviendra par la suite synonyme de masturbation, laquelle occupe une place importante dans la plupart des perversions, alors que, bien sûr, contrairement à ce que l'on a longtemps pensé, elle n'en est pas une.

– *Don Juan :* Depuis quelques décennies seulement on parle de donjuanisme pour désigner les personnes dont la particularité sexuelle consiste à multiplier indéfiniment les conquêtes amoureuses, au point d'en faire une fin en soi. Dès son apparition, au XVI^e^ siècle espagnol, don Juan représente le type même du libertin pervers qu'il n'a cessé de symboliser par la suite, et il a donné lieu à d'innombrables études (O. Rank). Casanova a joué un rôle semblable, quoique beaucoup moins investi. On parle aussi d'éonisme à propos du travestisme, en référence au chevalier d'Éon. La référence idéale renvoie, cette fois, à un personnage bien précis.

3. **Du nom d'une semi-divinité : fétiche, muse, nymphe ou bien satyre.** – Conjuguant l'éloignement dans le temps à l'éloignement dans l'espace, le recours aux semi-divinités du paganisme permet de situer la perversion dans un entre-deux plus ou moins inquiétant.

– *Fétiche :* Grâce à Magnan (1880) et depuis Binet (1888), on utilise couramment le terme « fétichisme » pour désigner les pervers qui ne peuvent accéder à la jouissance sans en passer par tel ou tel objet absolument indispensable. Ce travers a donné lieu depuis à d'innombrables descriptions littéraires ou cliniques (Mirbeau, Krafft Ebing).

– *Muse :* Uranie est la muse de l'astrologie. Ulrich propose de parler d'uranisme à propos des homosexuels (1860) en se référant au *Banquet* de Platon, où celui-ci fait la distinction entre « le bel amour, le Céleste, celui qui relève de la muse Uranie... et le Populaire » (*Platon*, « La Pléiade », I, p. 714). Forgé en réaction au terme « sodomie », celui-ci vise à accréditer l'idée de deux formes d'homosexualité, et d'une origine quasi divine de « la bonne ». On est ici très tributaire de la sexualité idéale où l'on tire plaisir d'un modèle magnifié.

– *Nymphe :* De même pour la nymphomanie dont on parle depuis fort longtemps (1732) et dont l'original grec rappelle assez la fascination des auteurs, même si le terme « manie » évoque la thèse de Pinel. Il s'agit de l'exagération exacerbée des désirs sexuels chez la femme (Krafft Ebing [34]),

qui s'affiche aujourd'hui sans problèmes *(La vie sexuelle de Catherine M.)*.

– *Satyre :* Autre divinité grecque intermédiaire, mi-homme mi-animal, représentée avec le sexe continuellement dressé, le satyre a servi à nommer la même exagération chez les hommes, et avec une nuance péjorative tout à fait évidente. Comme la nymphomanie, le satyriasis fait partie du vocabulaire médical le plus ancien (Paré, XVI^e^ siècle) et sert souvent dans le vocabulaire courant à désigner la perversion masculine en général. Le principal avantage de ce type de dénomination, est d'attribuer à la perversion une origine quasi divine et d'en reconnaître ainsi le côté inconscient. C'est une ouverture que Freud saura exploiter, en particulier à partir du fétichisme.

4. **Du nom d'un auteur célèbre : Sade et Masoch.** – Nous avons déjà signalé comment Krafft Ebing a nommé les perversions dont le but est de souffrir ou de faire souffrir du nom de deux auteurs bien connus pour les descriptions qu'ils ont laissées de ce type de plaisir. Cet emploi s'est avéré tellement convaincant qu'il s'est rapidement généralisé. Le fait est rare, propre à ce type de perversion, et il a facilité l'approche psychodynamique de la question.

5. **Du nom du plaisir recherché : exhibitionnisme, voyeurisme, travestisme.** – On remarquera que les perversions du voir sont les premières à être nommées directement en fonction du plaisir recher-

ché. Quoique tardive (Lasègue pour l'exhibitionnisme en 1877 et Hirschfield pour le travestisme en 1910), leur mise en lumière dénote une attitude nouvelle, et la reconnaissance implicite du rôle particulier joué par le regard dans la plupart des perversions.

6. **Du nom de l'objet désiré.** – Il s'agit de tous les cas où un objet vient contrevenir à un ordre considéré comme naturel ou idéal, et dont il va être question dans un instant à propos des perversions d'objet : inceste, pédophilie, homosexualité, etc.

II. – La classification classique

Freud a abordé les perversions à partir de la sexualité génitale, comme la plupart des auteurs de son époque, reprenant la distinction élaborée par Krafft Ebing qui envisage deux types de perversions, selon qu'elles marquent une déviation par rapport aux objets ou aux buts poursuivis dans le coït. Cette classification est devenue classique en psychopathologie et demeure une référence malgré ses limites. Comme pour la classification précédente, je n'y définirai que les perversions dont il ne sera plus guère fait mention par la suite.

1. **Les perversions d'objet.** – On désigne par « objet » la personne ou la réalité qui exercent l'attrait sexuel dominant (*Trois essais* [20], p. 38).

A) *S'il s'agit d'un objet humain.* – Sont considérés comme perversion d'objet :

a) L'inceste (XII[e] siècle, du latin *incestus* qui veut dire « impur ») : universellement condamné, l'inceste est considéré par Freud, à partir du moment de la découverte du complexe d'Œdipe, comme la perversion d'objet par excellence.

b) L'homosexualité (l'usage de ce mot date de 1906 seulement) : à la suite des travaux de son époque, Freud la place au premier plan de son étude des perversions (*Trois essais* [20], p. 38).

c) La pédophilie (1580), *la gérontophilie* : où le pervers s'en prend aux enfants, ou aux vieillards. On reviendra longuement sur l'inceste, l'homosexualité et la pédophilie (chap. VI)...

d) Certaines formes de narcissisme (1898) : les premières formes de narcissisme décrites par les auteurs contemporains de Freud (Havellock Ellis, Näcke, Sadger) sont des perversions d'objet, où le sujet trouve exclusivement sa jouissance en se masturbant face à un miroir. L'objet est donc cette fois le moi lui-même, et toutes sortes de pratiques sont possibles (utilisation du miroir, de photographies ou d'enregistrements).

e) La nécrophilie prend pour objet sexuel un cadavre humain (Sergent Bertrand, décrit par Lunier, Christie décrit par C. Allen, Mme X... décrite par Stoller). Cette pratique signale parfois une débilité ou une psychose. Sous une forme plus discrète – excitation au cours de cérémonies funèbres, plaisir morbide éprouvé avec des partenaires moribonds

ou condamnés –, elle révèle une fixation inconsciente à la mère par-delà toutes les formes de séparation (cf. en littérature E. Poe, Baudelaire, Moravia). De même pour le vampirisme, qui désigne les suceurs de sang.

B) *S'il s'agit d'un objet non humain.* – Ce sont tantôt des objets partiels, tantôt des équivalents d'objet interdits.

a) Le travestisme nécessite le port du vêtement de l'autre sexe, il diffère de l'homosexualité.

b) Le fétichisme constitue pour Freud la perversion d'objet la plus révélatrice (1927), en accordant un rôle irremplaçable au « pénis de la mère ».

c) La zoophilie érotique désigne les rapports sexuels avec les animaux considérés comme des partenaires privilégiés et parfois exclusifs. Ils sont signalés à toutes les époques que nous avons déjà passées en revue (Antiquité, Freud, rapport Kinsey) et sembleraient particulièrement répandus aujourd'hui entre certaines femmes et des animaux domestiques. On sait la relation de substitut qui existe classiquement entre l'animal ainsi idéalisé et tel ou tel parent *(Totem et tabou)*.

2. **Les perversions de but.** – Ce que Freud appelle but dans sa première approche des perversions, c'est l'acte qui devient nécessaire et bientôt suffisant pour accéder à la satisfaction (*Trois essais* [20], p. 38). En général, il s'agit d'un plaisir considéré comme préliminaire dans la sexualité génitale.

A) *S'il s'agit du plaisir visuel.* – La psychanalyse considère comme perversions de but.

a) L'exhibitionnisme, dans la mesure où le plaisir de montrer son sexe à un témoin médusé suffit à procurer au sujet le plaisir sexuel.

b) Le voyeurisme, où le sujet trouve l'essentiel de son plaisir dans le spectacle de la sexualité sous telle ou telle de ses manifestations.

B) *S'il s'agit du plaisir de souffrir ou de faire souffrir.* – On rencontre la même non-complémentarité fondamentale entre :

a) le masochisme, que Freud appelle aussi « algolagnie passive », qui comprend toutes les formes de la souffrance érotique ; et

b) le sadisme, « algolagnie active » (*Trois essais* [20], p. 68), où l'on rencontre tous les degrés de la cruauté, et de la jouissance éprouvée dans la souffrance infligée à l'autre.

C) *S'il s'agit de plaisirs plus localisés.* – Freud parle de perversion par « surestimation sexuelle » (*Trois essais* [6], p. 58), quand toute la jouissance est attachée à des zones érogènes très précises :

a) la bouche : baisers exclusifs, ou exclusivité accordée à la fellation, au cunnilingus, etc. ;

b) l'anus ou l'urètre : besoin de la présence d'excréments ou d'une émission d'urine pour accéder à la jouissance, etc.

D) *S'il s'agit du choix ou du nombre de partenaires.* – On parle aussi de perversion quand le plaisir

de la conquête suffit à assurer la jouissance (don-juanisme), ou quand celle-ci n'est possible qu'à condition d'être trois ou quatre à partager le même rapport. C'est devenu monnaie courante en certains clubs de rencontre. Il en est de même quand certains caractères ou états particuliers sont exigés pour atteindre l'orgasme : une déficience, une saleté, une drogue, une position exclusive, etc. On parle enfin traditionnellement de perversion à propos des *frotteurs,* lesquels profitent de la promiscuité des transports en commun ou des salles obscures pour transformer les contacts fortuits en moyens de jouissance.

III. – Classification clinique

La classification freudienne classique ne suffit plus aujourd'hui : Freud lui-même a vite compris qu'on ne pouvait analyser les perversions en les confrontant uniquement à la sexualité idéale ou à la sexualité génitale, comme de simples déviances. *Chacun construit sa solution sexuelle dans le secret le plus intime de lui-même, et rien ni personne ne peuvent s'y opposer.* C'est pourquoi, suite à la plupart des travaux qui se sont élaborés pour faire face à la recrudescence des perversions pathologiques, je propose une autre classification : elle consiste d'abord à différencier les perversions des autres structures, névrose et psychose, comme Freud a commencé à le faire dans la seconde partie de son œuvre ; *elle vise ensuite à distinguer les différents*

types de perversion en se référant à la sexualité pulsionnelle dont elles dépendent en tout premier lieu, et dans leur ordre de dangerosité.

1. **Névrose, psychose et perversion.** – Pour la psychanalyse, la perversion est d'abord une structure comme une autre, et il n'est pas question de la considérer *a priori* comme une structure déviante, même si on l'appréhende le plus souvent à travers ses excès. Une première tâche s'impose donc qui consiste à repérer ce qui la différencie des autres structures : le clivage, dû au désaveu de la différence des sexes, et le réinvestissement d'une pulsion partielle privilégiée dès l'enfance.

Et d'abord le **clivage**. Dans la réalité psychique, cela signifie que le pervers se comporte à la fois comme un névrosé par tout un côté de lui-même et que sa perversion ne se manifeste vraiment que lorsqu'il s'agit pour lui d'accéder au plaisir sexuel. Ce clivage passe souvent inaperçu et il ne pose problème que lors d'une évolution pathologique, où il va s'accentuer jusqu'à devenir une véritable coupure. Freud explique les origines de ce clivage en 1927, d'un point de vue très linéaire, quasi mythique, à propos du fétichisme. Soulignons toutefois que ce processus est totalement inconscient, refoulé (Rosolato [45]), de même que le **désaveu** qui l'accompagne et dont je parlerai à propos du fétichisme. Il ne faut en aucun cas le confondre avec la mauvaise foi ou la duperie comme on a tendance à le faire quelquefois. Par toute une partie de

lui-même, le pervers tient compte de la différence des sexes et réagit comme un névrosé, tandis que de l'autre, il fait comme si cette différence n'existait pas. Il en résulte un clivage du moi qui, dans les cas extrêmes, se traduit par un véritable dédoublement de personnalité. Voilà ce qui différencie en premier lieu la structure perverse des deux autres.

2. **Perversion et pulsion partielle.** – L'autre différence se manifeste dans la partie perverse proprement dite, celle qui élabore le symptôme correspondant. La perversion y apparaît à première vue comme l'avatar d'une forme particulière de la sexualité pulsionnelle, sous l'une des modalités qu'elle a prise dans l'enfance, de type voyeuriste, sadique, etc. C'est donc en quelque sorte la résurgence d'une pulsion partielle [39]. Mais, à la différence de ce qui se passe dans l'enfance, cette résurgence est utilisée par le sujet pour organiser à sa façon quatre des formes constitutives de la sexualité humaine que j'ai dégagées à partir de l'œuvre de Freud ([8], p. 234).

Comment ? En utilisant les quatre éléments qui sont, pour lui constitutifs de la pulsion partielle, pour leur donner une portée nouvelle. Celle-ci comprend en effet, successivement :

– une *poussée* : alors que, dans l'enfance, la poussée s'élabore à partir d'une envie précise, elle naît surtout chez le pervers de la rencontre entre un événement anodin actuel et un élément inconscient puissamment refoulé, lors d'un moment de crise ou

de fragilité. À travers la poussée, c'est donc la *sexualité du ça* ou la sexualité fondamentale qui cherche à se manifester à n'importe quel prix.

– une *source* : un organe ou une partie du corps deviennent alors indispensables pour transformer l'angoisse en plaisir ; dans la perversion, l'organe se trouve surinvesti et mobilise une autre forme de sexualité capitale pour la psychanalyse, la *sexualité pulsionnelle* tout entière dans sa dynamique de destruction et de reconstruction qu'elle exerce de façon radicale, mais contrôlée.

– un *objet* : pour opérer cette transformation, l'enfant s'appuie sur un objet partiel mouvant, variable. La perversion s'empare du sexe proprement dit, ou d'un objet analogue, ou d'une personne transformée en objet sexuel, et par son intermédiaire elle mobilise effectivement la *sexualité génitale* puisque le sujet parvient de cette façon presque toujours à l'orgasme.

– un *but* : toute cette opération s'opère avec un but précis, qui n'est pas tel ou tel acte « partiel » comme le pensait Freud au départ. Il consiste à défier un idéal, et donc en quelque sorte à faire sortir l'autre de ses gonds. Le pervers tire ainsi son plaisir d'une autre forme de sexualité essentielle pour la psychanalyse, la *sexualité idéale,* en la défiant sur un point capital.

Si le pervers trouve un plaisir décuplé, c'est qu'il parvient à mettre ces formes de la sexualité en série, selon un modèle emprunté à la pulsion partielle de l'enfance. Pourtant, la perversion proprement dite

va se présenter de façon différente, selon qu'il met l'accent sur l'un ou l'autre de ces quatre éléments.

3. **La classification clinique, en référence à la pulsion partielle.** – Le système pulsionnel qui organise la perversion opère dans la plupart des cas sans symptôme grave apparent, par l'entremise de pratiques sexuelles plus ou moins discrètes et qui informent l'existence. Par contre, selon les sujets et les circonstances, la poussée devient parfois trop forte, auquel cas ce système s'emballe et s'isole du comportement courant. Et s'il met toujours en œuvre les quatre éléments qui sont constitutifs du plaisir, les conséquences vont être plus ou moins graves selon que le sujet parvient à concentrer son scénario autour de l'un ou l'autre de ces éléments et de la forme de sexualité qui lui correspond. Il faut de ce fait distinguer :

– *Les perversions de source : le sujet parvient à fixer la dynamique libidinale devenue trop intense sur la source ou la zone érogène, et il met prioritairement en jeu la sexualité pulsionnelle. Elles sont le plus souvent volontaires.* C'est le cas pour la plupart des formes de masochisme (pratiques douloristes, lacérations, percing, etc.), pour certaines formes d'homosexualité, et pour le voyeurisme. Le sujet considère que ces pratiques lui sont indispensables pour accéder au plaisir, mais il les élabore en toute conscience, elles ne blessent que lui-même et sont rarement dangereuses, y compris à son endroit.

– *Les perversions d'objet au sens propre : le sujet bloque la poussée sur un objet sexuel précis et bien délimité, et c'est la sexualité génitale qui occupe le devant de la scène. Elles sont involontaires tout en étant conscientes.* Tel est le cas du fétichisme, du travestisme, d'autres formes d'homosexualité, du satyriasis chez les hommes ou de la nymphomanie chez les femmes. Ces perversions s'imposent à la conscience de manière assez constante mais restent le plus souvent limitées à la vie génitale intime et elles ne prennent pas les partenaires en otages.

– *Les perversions de but au sens pulsionnel du terme, qui tirent l'essentiel du plaisir de la provocation : le sujet met au premier plan la sexualité idéale, mais pour la défier. Elles s'en prennent en effet à des idéaux ou à des objets idéalisés* considérés comme respectables :

- soit à distance, et donc sans dommage immédiat, comme l'exhibitionnisme qui viole la pudeur ;
- soit de façon directe et agressive, quand le pervers s'en prend à des enfants, des vieillards, des cadavres, des victimes, des proches, etc.

Elles sont le plus souvent *impulsives,* au sens où elles s'imposent soudainement, à un moment précis, comme une nécessité, et cèdent alors facilement à l'automatisme de répétition. Les perversions directes et agressives sont particulièrement redoutables pour les autres.

– *Les perversions* où *la poussée* emporte tout sur son passage en certaines occasions. Cette fois, c'est

la sexualité du ça ou la sexualité fondamentale qui a le dernier mot dans un aveuglement total. Ce sont à proprement parler des perversions *compulsives* (Balier), et le viol pathologique et répétitif en est la forme la plus représentative. Il est considéré comme un crime.

Dans les perversions où l'accent est mis sur le but ou la poussée pulsionnelle, on assiste souvent :

– *À un clivage de plus en plus étanche.* Dans les pratiques impulsives, le pervers considère sa pratique comme son secret, un secret qu'il ne confie à personne, ce qui complique beaucoup l'abord thérapeutique. À la limite, on assiste à un véritable dédoublement de personnalité, l'acte pervers étant manigancé d'une manière extrêmement sophistiquée dans l'inconscient sans que le sujet en ait vraiment conscience, au point que les tribunaux s'interrogent sur sa part de responsabilité.

– *À un rabattement de la pulsion sur l'instinct.* Dans beaucoup de pratiques impulsives ou compulsives, on assiste à un véritable rabattement du pulsionnel sur le fonctionnel, à tel point que ce qu'il y a de plus spécifiquement humain, la diversité et l'intrication des désirs pulsionnels, se trouve transformé en un comportement instinctuel unique destructeur et stéréotypé. Ce sont ces cas extrêmes dont on verra quelques exemples par la suite qui ont conduit parfois à confondre la perversion avec le mal ou la destructivité au sens bestial ou instinctif, alors qu'ils représentent en réalité des échecs du système pervers.

Les chapitres suivants seront organisés en suivant la *classification classique* qui a conduit à coupler les perversions – masochisme et sadisme, voyeurisme et exhibitionnisme, et surtout homosexualité et pédophilie –, mais ce sera pour faire ressortir, grâce à la *classification clinique,* que les perversions ainsi couplées renvoient en fait à des problématiques extrêmement différentes. On verra comment l'étude de chaque perversion éclaire aussi les autres ainsi que les fantasmes communs à tous les hommes.

4. **La question du fantasme.** – Les psychanalystes ont des avis très divergents quant au rôle effectivement joué par le fantasme dans la problématique perverse : pour les uns, il est tout à fait décisif, essentiel, permettant la liaison indispensable à l'accès au plaisir (T. Reik, W. Reich) ; pour les autres, le pervers souffre au contraire par rapport au névrosé d'une déficience de fantasmatisation, ce qui l'amène à compenser de mille et une façons (M. de M'Uzan, M. Fain) ; pour d'autres encore, la prévalence accordée par le pervers au fantasme et à l'imaginaire au détriment du symbolique, constitue la clé de ses difficultés (Lacan). En fait, c'est l'évolution pathologique qui conduit le pervers à effacer progressivement le fantasme au profit de sa seule pratique, alors que l'analyse vise au contraire à faciliter son retour.

Chapitre III

LES PERVERSIONS SADIQUES ET MASOCHISTES

Sadismes et masochismes sont sans doute les perversions qui ont été les plus étudiées, les plus analysées, dans tous les secteurs de la recherche, depuis leur mise en lumière par Krafft Ebing voici maintenant plus d'un siècle. Freud écrivait déjà en 1905, dans les *Trois essais* : « La plus fréquente et la plus significative de toutes les perversions est le penchant à infliger de la douleur à l'objet sexuel et sa contrepartie » ([20], p. 68). On envisagera principalement les cas où le symptôme pervers prend des proportions excessives, voire pathologiques, en tenant mieux compte du fait que masochismes et sadismes appartiennent à deux catégories cliniques radicalement différentes.

D'un côté comme de l'autre bien sûr, la jouissance est effectivement obtenue par la douleur ou l'humiliation, et dans des conditions précises, concrètes, voulues par le sujet, mais les conditions et les visées sont totalement différentes. Je vais toutefois commencer par envisager leurs caractères communs, et quelques formes analogues, après quoi il sera question de chacune de ces deux catégories pour elle-même.

I. – Sadisme et masochisme

Freud a d'abord étudié le sadisme et le masochisme en tant que pulsions communes à tous, et la confrontation entre ces deux tendances a donné lieu à des renversements assez spectaculaires, lesquels sont à l'origine de bien des controverses entre ses disciples et ses commentateurs (Laplanche et Pontalis [39]). Tantôt en effet il affirme un sadisme originaire et destructeur, tantôt au contraire il considère que le masochisme est premier.

1. **Perversion, tendance et caractère.** – La première caractéristique commune aux perversions sadiques et masochistes leur est pourrait-on dire extrinsèque : la pulsion partielle dont elles sont issues donne lieu à d'autres manifestations beaucoup plus courantes appelées tendances ou caractères.

En ce qui concerne le masochisme, on parle de *masochisme moral* pour désigner la recherche inconsciente de souffrance là où elle constitue le trait dominant d'une personnalité et qui culmine dans la névrose d'échec (Laforgue, Eiguer). Celle-ci peut revêtir des aspects extrêmement divers : besoin de punition, sensation constante de malheur, douleur morale incessante, etc. Elle ne fait qu'exacerber un désir inconscient de punition et de souffrance qui existe chez tous les individus et que la psychanalyse considère comme l'un des paradoxes les plus étonnants du psychisme humain. D'où, en particulier, la « réaction thérapeutique négative » qui conduit

certains patients à trouver dans l'allongement et l'échec de la cure une satisfaction souveraine.

On parle de *caractère masochiste* (Reich, Kestemberg) quand cette tendance est érigée à l'état de système au point de susciter la plainte constante du côté de l'intéressé et le rejet systématique du côté de l'entourage. Incapable de savourer les joies de la vie (Nacht), le masochiste de caractère ne trouve finalement de vraie satisfaction que dans la maladie et les calamités. Certains psychanalystes contestent l'importance donnée à cette notion de caractère et n'y voient qu'une formation réactionnelle à des conflits névrotiques de type obsessionnel par exemple (Laplanche). D'autres y verraient plutôt une tentative de structuration particulière se situant entre névrose et perversion (Alexander, Glover, Kestemberg).

En ce qui concerne le sadisme, la formulation est moins précise et les distinctions moins tranchées. On parle de caractère agressif, de violence larvée, réservant le terme sadisme aux formes les plus extrêmes. Pourtant ce plaisir de la souffrance de l'autre, même sous des formes philanthropiques évidentes, est également une tendance largement répandue. Elle mériterait en certains cas l'appellation de *sadisme moral*, lequel se retrouve sous-jacent à tant d'exigences juridiques, morales ou religieuses (Eiguer). Mais il est rare que ce type de personnalité fasse appel à l'analyse ou à la thérapie. De même pourrait-on parler de *caractère sadique* là où ce plaisir est érigé à l'état de système sans que s'affirme une particularité sexuelle correspondante.

Ces tendances ou caractères ne sont pas des particularités sexuelles mais des aspects de l'individu dans sa totalité. Les perversions au contraire sont des particularités sexuelles et lorsqu'elles évoluent vers la pathologie, elles entraînent souvent une impossibilité à assumer en profondeur les tendances correspondantes. Tel masochiste pervers peut fort bien récuser par ailleurs toute forme de souffrance. C'est encore plus fréquent chez le sadique qui se comporte parfois dans la vie de façon fort respectueuse de l'autre en vertu du clivage dont il a été question précédemment.

2. **Souffrance, douleur, humiliation.** – La seule continuité réelle qui existe entre les diverses formes du sadisme et du masochisme se situe plutôt du côté de l'affect spécifique recherché, que l'on appelle tantôt souffrance, douleur ou bien humiliation. Qu'il soit conscient et reconnu, comme dans les perversions ou caractères, plus ou moins nié, comme dans le masochisme et le sadisme moral, il joue un rôle central et unificateur.

Cet éprouvé paradoxal ne constitue pas seulement un trait commun aux manifestations de type sadique ou masochiste, il joue aussi un rôle central dans l'économie de tous les sujets concernés. Douleur et humiliation représentent en effet pour eux le moyen par excellence d'assurer ou de raffermir leur unité et leur identité. Le procédé peut sembler factice, mais il s'avère être d'une solidité à toute épreuve, toute l'expérience ascétique et mystique des siècles passés est là pour en témoigner.

3. – **Perversions sadiques ou masochistes et inscription.** – En tant que perversions caractérisées, sadisme et masochisme se spécifient surtout en ceci que la jouissance dans la douleur passe par le corps, et plus exactement par le toucher, le tact, le contact. Elles jouent à cet égard d'une certaine équivalence imaginaire entre le moi et la peau, déjà évoquée par Freud, mais remise en valeur récemment par certains auteurs (D. Anzieu). Un lieu du corps y est particulièrement investi, qui est l'anus, la zone excrémentielle en général ; et il joue le rôle de lieu de référence, dans la mesure où il est sexuellement indifférencié (Chasseguet-Smirgel). Chez Sade, le coït anal est de règle. Le lien entre la production anale et la production littéraire perverse, et plus largement entre l'écriture sur le papier et cette écriture sur le corps a été maintes fois souligné (Starobinski). C'est pourquoi bien des formes de graffiti, obscènes ou non, s'inscrivent dans cette problématique.

L'impulsion à l'inscription réelle donne à penser que le pervers de ce type est avant tout à la recherche d'une expression solide, durable où il pourrait inscrire ce qu'il en est de son désir de manière à s'y référer. On peut comprendre par là que ce sont les seules perversions qui aient été nommées du nom d'auteurs qui ont d'une certaine façon réussi dans ce type d'entreprise.

4. **Le sadomasochisme.** – On parle de caractère sadomasochiste pour des personnes passant très facilement d'une position à l'autre. Il ne s'agit pas

alors de perversion au sens propre du terme puisque celle-ci entraîne l'exclusion de la tendance, quoique de façon très différente selon qu'on soit sadique ou masochiste – D. Lagache a fait du sadomasochisme une des lignes de force du conflit intrapsychique. J. Lacan considère plutôt le sadomasochisme comme l'un des traits du masochiste.

II. – Les perversions sadiques

On parle de perversion sadique là où un sujet ne peut accéder à la jouissance sexuelle sans infliger à son partenaire quel qu'il soit une souffrance réelle tout en se conformant à un certain nombre d'habitudes ou de rites qui n'appartiennent qu'à lui. La perversion sadique s'exerce tantôt avec le consentement du partenaire, c'est la moins conséquente ; tantôt en s'imposant de manière brutale, auquel cas bien des cas de figure sont possibles – depuis le viol effectif suivi de meurtre sous des modes multiples (couteau, strangulation, étouffement), jusqu'à certaines agressions visant à terroriser le partenaire, en passant par des pratiques anonymes, furtives, mais fortement investies : scatologie ou persécution téléphonique, piqueurs de seins ou de fesses, lacérations, griffes, etc.

L'expression a été proposée par Krafft Ebing en 1890. Les descriptions correspondantes sont aujourd'hui à la disposition de tous : dans les manuels anciens (Krafft Ebing, Havellock Ellis), dans la littérature (Sade, Bataille), dans la cinémathèque

(Salo, Les contes immoraux, Le Boucher, The war zone) ou dans les faits divers. Soulignons simplement qu'il ne faut pas confondre l'écriture du sadisme et l'acte lui-même : on aurait tort de considérer les auteurs que je viens de mentionner, et Sade lui-même, comme des pervers sadiques du simple fait qu'ils ont écrit sur ce sujet (c'est l'avis de P. Klossowski à propos de Sade, par exemple).

1. Le symptôme pathologique.

A) *Un acte.* – L'adage sadique pourrait bien être : « Assez de paroles, des actes ! » Ce qui spécifie en effet cette pratique sexuelle, c'est d'abord qu'il s'agit d'une mise en acte. L'acte en question est parfois longuement mûri, minutieusement préparé, à l'insu de tous et même d'une certaine façon à l'insu du sujet qui vit le quotidien comme si de rien n'était. Mais le moment venu, il s'impose à lui comme une exécution sans appel.

L'acte est investi de cette façon pour son côté irréversible. Dans la seconde optique de Freud, où le sadisme naîtrait d'un masochisme originaire actif et fascinant, on perçoit bien ce que signifie une exigence de ce type ainsi que sa répétition. Elle vise à ancrer dans la réalité du corps de l'autre sans jamais y parvenir tout à fait, une menace dont le sujet se sent constamment l'objet.

B) *Producteur de souffrance ou d'humiliation.* – L'acte sadique n'est pas gratuit : il faut qu'il produise un effet, dont son auteur pourra tirer

l'usufruit : pénétration brutale, morsures, piqûres, blessures, etc. Cet effet doit être tangible, réel, et la souffrance de l'autre en donner la preuve. La preuve de quoi ? Qu'un objet idéal ou idéalisé a été réellement atteint, avili : animal, enfant, homme ou femme, jeune ou vieillard peu importe. Ce qui compte, c'est que le défi soit réel, inéluctable et sans appel. Le sadique se présente lui-même comme froid et insensible.

C) *Limité à la sphère sexuelle.* – Comme dans toute perversion, l'acte de cruauté sadique se produit dans un espace restreint, limité, qui est celui de l'intimité sexuelle, qu'il s'agisse d'une intimité réelle ou bien imaginairement recréée (dans un transport public, le piqueur de fesses, par exemple). Tout est mis en œuvre pour reconstituer cet espace et pour le rendre aussi étanche que possible, exception faite parfois pour la présence d'un tiers témoin ou bien voyeur, à condition qu'il soit plus ou moins complice.

L'acte sadique a ceci de bien particulier qu'il reproduit dans la réalité un acte génital réussi en inversant sa composante majeure : là en effet où le sujet jouit avec et par la jouissance qu'il éveille chez son partenaire, le sadique jouit avec et par sa souffrance ou son humiliation.

D) *Ritualisé.* – La pratique sadique, envisagée dans l'ensemble de son déroulement, se présente très souvent comme un rite, et plus précisément

comme un rite sacrificiel au sens le plus ancien du terme, ce qui confirme sa visée idéale, fut-elle inversée. Freud écrit, dès le 24 janvier 1897 : « Je suis très près de croire qu'il faudrait considérer les perversions... comme les traces d'un culte sexuel primitif qui fut peut-être lui-même, dans l'Orient sémitique une religion (Moloch, Astarté). » « Peut-être peut-on parler comme archétype du sacrifice, écrit R. Bastide, du meurtre de la mère, devenue monstre en captant et arrêtant toute l'énergie de l'homme. » Les circonstances de lieu, de moment, de moyens, conçues dans les moindres détails et avec une minutie quasi maniaque, doivent permettre de distinguer l'acte sadique du crime ou du délit volontairement élaboré.

E) *En lien avec les comportements violents qui s'affirment régulièrement dans la vie des peuples.* – La confrontation amorcée par certains auteurs entre le sadisme et les actes de barbarie qu'on voit se reproduire régulièrement sur la scène publique à l'occasion de sanctions, de guerres ou de conflits est très éclairante.

Ces pratiques – exécutions capitales, torture, viols collectifs, etc. – perpétrées sous prétexte de guerre font ressortir combien les perversions sadiques sont présentes chez beaucoup d'individus et prêtes à s'imposer soudain sous des formes extrêmes si rien ne s'y oppose. La confrontation avec le sadisme fait ressortir le caractère éminemment sexuel de ces pratiques, l'origine de leur poussée et

la raison pour laquelle elles bénéficient parfois d'une étonnante tolérance.

De ce point de vue, la pratique de la torture s'apparente plutôt au viol dont il sera question au dernier chapitre.

2. **Sa signification inconsciente.** – La perversion sadique pervertit à la fois l'objet et le but pulsionnel, mais c'est le but qui importe le plus, puisque l'acte ne vise pas seulement à lui infliger un dommage mais aussi à défier un idéal bien établi. C'est donc une véritable provocation par rapport à l'ordre actuel, qui vise en réalité les personnes qui ont incarné ces idéaux autrefois ou qui auraient dû les incarner.

Pourquoi ? Bien des exemples récents ont montré le sadique criminel cherche inconsciemment à se venger, en obligeant ses interlocuteurs d'aujourd'hui à expliciter les traumatismes que ceux d'hier lui ont infligés, parfois à leur insu. C'est bien ce qui ressort des procès les plus retentissants.

3. **Ses aspects spécifiques.** – Des travaux comparatifs de G. Deleuze [15], il ressort en particulier ceci :

- le sadique est plus spéculatif, et le masochiste plus imaginatif ;
- le sadique tend à l'accumulation des actes, alors que le masochiste cultive davantage la qualité en multipliant les raffinements ;
- si l'on peut parler d'apathie à propos du sadique,

c'est plutôt la froideur qui domine chez le masochiste ;
- le sadique manie volontiers l'ironie qui le place au-dessus de la loi, tandis que le masochiste utilise l'humour et la ridiculise ;
- le sadique détruit et nie la mère en s'identifiant à un père excessif, alors que le masochiste dénie la mère et annihile le père ;
- le sadique, enfin, s'appuie très volontiers sur les institutions sociales, alors que le masochiste leur préfère des contrats particuliers.

4. **Aspect pénal.** – Le sadisme criminel est heureusement relativement rare mais il est spectaculaire et pose aux juges et à la société tout entière un problème difficile et jusqu'ici demeuré sans réponse. Quand il viole ou tue, le sadique agit en effet en pleine possession de ses moyens, en toute connaissance de cause et même avec préméditation. Il est pourtant sous l'emprise d'une force intérieure qu'il ne peut absolument pas dominer.

La coercition est donc inévitable. Reste qu'elle ne saurait suffire. On remarquera en effet que la ritualisation de l'acte en limite la dangerosité à des personnes et à des circonstances très précises. Ce peut être le point de départ d'une réflexion et d'un travail thérapeutique qui vaut la peine d'être entrepris pourvu qu'il réponde à une demande.

III. – Les perversions masochistes

On parle de perversion masochiste quand un sujet ne peut accéder à la jouissance sexuelle sans éprouver

une souffrance physique effective, résultant de traitements extrêmement divers, dont il décide lui-même par avance les modalités d'exécution. Le masochisme est une perversion volontaire, qui s'en prend électivement à la source pulsionnelle. Autant le sadisme fait peur, autant le masochisme ferait plutôt sourire ; autant le sadisme frappe et surprend l'opinion, autant le masochisme passe le plus souvent inaperçu ; autant le sadisme provoque le rejet et la réprobation, autant le masochisme s'insinue aisément dans les divers réseaux des pratiques sexuelles dont il constitue une figure bien connue et généralement bien acceptée.

S'il ne faut pas confondre l'œuvre du marquis de Sade et le sadisme, on peut difficilement décrire le masochisme sans citer directement l'œuvre de l'écrivain autrichien Léopold de Sacher Masoch (1836-1895). Dans ses derniers ouvrages, et en particulier dans *La Vénus à la fourrure* (1870), cet auteur décrit des scènes qu'il a effectivement vécues avec sa femme Wanda et qui constituent des exemples représentatifs des pratiques sexuelles masochistes les plus courantes.

Du point de vue clinique proprement dit, outre les auteurs déjà cités (Krafft Ebing, Freud, Deleuze), beaucoup d'autres depuis ont apporté leur contribution à l'étude de cette particularité sexuelle, parmi lesquels on retiendra surtout : T. Reik [44], W. Reich [43], S. Nacht (pour son livre *Le masochisme*), E. Bergler [3].

1. Le symptôme.

A) *Un rituel actualisé : le scénario.* – Si le sadisme se présente avant tout comme un acte, un acte ritualisé et impulsif, le masochisme apparaît comme un rituel actualisé. Ce qui veut dire d'abord que l'essentiel n'est pas ici dans la mise en acte, qui vient concrétiser et donner corps à un vécu déjà élaboré, mais ce vécu lui-même. Celui-ci prend la forme d'un scénario imaginaire dont le masochiste est la fois le metteur en scène et l'acteur principal (« je ne suis jamais si bien que lorsque je joue mes propres films », explique W. Allen).

On peut aussi parler à ce propos de rituel, dans la mesure où, comme dans la liturgie, le scénario est soumis à un ensemble de règles extrêmement précises et codifiées. Le sadique obéit à ce type d'exigences sans en avoir tellement conscience. Le masochiste lui les connaît bien, même s'il ignore souvent leur signification. Et c'est volontairement qu'il s'y soumet, pour le plaisir qu'elles lui procurent.

B) *Engendrant la souffrance et l'humiliation : le trait démonstratif.* – Le but visé par l'acteur-metteur en scène est une souffrance accompagnée ou redoublée par l'abaissement et l'humiliation. L'une et l'autre devront être réelles, visibles et contrôlées.

– réelles, en ce sens que le masochiste utilise des traitements très précis : fessée, flagellation, piétinement, torture ; ou des humiliations dégradantes : léchage de pieds, de l'anus, absorption

d'urines, des selles, etc., fixant l'excitation sur des zones érogènes précises ;

- visibles, dans la mesure où l'effet de ces sévices se trouve redoublé par la présence imaginaire ou bien réelle de spectateurs pris à témoins bien souvent malgré eux ; T. Reik parle à ce propos de trait démonstratif, et en fait l'un des aspects constitutifs du masochisme ; W. Reich y voit l'un des ressorts de l'action thérapeutique ;
- contrôlées, car tout est mis en œuvre ici, à la différence du sadisme, pour que l'attrait de la souffrance n'entraîne pas de dommages corporels dangereux. D'où ce paradoxe qui veut que le masochiste pervers mette rarement sa vie ou ses organes en danger (les yeux et les organes sexuels en particulier). Même en certains cas particulièrement spectaculaires entraînant des mutilations, celui raconté par M. de l'Uzan par exemple, on ne constate ni suites infectieuses ni complications [40].

C) *Retardant au maximum l'accès à la jouissance sexuelle : le facteur suspensif.* – La pratique masochiste débouche presque toujours sur l'orgasme qui en constitue à la fois le terme et l'aboutissement. Celui-ci survient à la suite d'une montée progressive et graduée de l'excitation, lorsque se trouve atteint un seuil défini de souffrance. Stoller parle de véritable « transe ». Cette façon de retarder l'échéance est décrite par T. Reik sous l'expression « facteur suspensif ».

D) *Dans un cadre extrêmement défini et circonstancié : le contrat masochiste.* – Les contrats écrits par Sacher Masoch à l'adresse de sa femme Wanda sont célèbres : ils décrivent dans les moindres détails tout ce qui doit se passer. Ce contrat, même s'il est rarement aussi évident dans les faits, est partie intégrante de la problématique masochiste à tel point qu'on peut le considérer comme le prototype et le modèle de tous les contrats. Celui-ci tend à recréer un système fermé, isolé, qui tient lieu d'intimité sexuelle.

Il détermine en particulier la place, la signification et l'utilisation de chacun des objets : fouet, soulier pointu, vêtement ; il détermine le rôle joué par chacun des protagonistes ; il prévoit même un système de punition et de rétorsion en cas d'infraction à la règle établie.

E) *Dans une perspective de violence décuplée : le facteur provocateur.* – Vu de l'extérieur, le scénario masochiste, peut paraître aussi cruel et aussi destructeur que l'acte sadique. Car si la violence se trouve ici davantage contenue, distillée, elle n'en est que plus active et plus virulente : on peut expliquer par là que le masochiste éprouve après sa mise en acte un soulagement réel et profond, s'épargnant les suites habituelles, psychiques et somatiques – culpabilité, complications infectieuses ou traumatiques –, qui affectent la plupart des gens en pareilles circonstances. En obligeant le spectateur à entrer dans son jeu et à se faire complice, le masochiste mani-

feste également à son égard un mépris et un désir d'écrasement sans pareil : c'est le facteur provocateur de T. Reik. Même si le sadisme du masochiste se présente sous des formes plus retorses que le sadisme du sadique, il est par là même extrêmement érotisé.

F) *Avec des possibilités de replis de tous ordres.* – Il n'est pas rare que tout se passe sur le plan strictement imaginaire, le sujet réduisant son activité sexuelle à un onanisme solitaire, en s'aidant de rêveries, d'images, de films ou de photographies représentant des scènes ou des éléments de scènes qu'il ne peut effectivement jouer. Ce type d'évolution ne fait que souligner le rôle prépondérant du fantasme et le caractère foncièrement solitaire de toute pratique masochiste quelle qu'elle soit.

Il arrive aussi que la pratique masochiste s'inscrive dans un rapport sexuel apparemment normal, sous la forme de tel ou tel trouble sexuel entraînant pour le partenaire masculin la honte ou l'humiliation : impuissance ou semi-impuissance, éjaculation précoce, anéjaculation...

Seule, la résurgence progressive des fantasmes plus ou moins inconscients qui sous-tendent des attitudes de ce genre peut permettre une certaine évolution.

2. **Sa signification inconsciente.** – Pour éclairer l'origine et la signification du masochisme, Freud est parti de l'évolution qu'il a constatée dans la formulation du fantasme « un enfant est

battu » (1919). Il distingue trois temps successifs dans sa formulation ([26], p. 219) :

- « Mon père bat l'enfant que je hais » : scène originaire et souvent référée à des souvenirs vécus.
- « Mon père me bat » (retournement) : reconstitution fantasmatique, rarement réelle, et profondément refoulée.
- « Un enfant est battu » (renversement) : fantasme aux éléments indéterminés mais fortement investis.

T. Reik a montré à travers des exemples cliniques précis combien ce système à trois temps facilite l'analyse des éléments constitutifs des scénarios masochistes ainsi que des fantasmes correspondants. On n'a peut-être pas suffisamment souligné que Freud parle ici de sujets féminins, dont l'évolution se fera soit dans le sens de la perversion, soit dans le sens névrotique.

Le plus frappant dans cette perversion, c'est la façon qu'a le masochiste de s'en prendre à l'organe source de la pulsion et de concentrer sur lui l'essentiel de sa jouissance, fut-ce au prix de dommages importants. Sans doute est-ce une façon d'exercer un contrôle absolu sur ce qu'il y a de plus imprévisible, et donc une réaction à des stimulations trop intenses et trop précoces dont il ne parvient pas à retrouver l'origine.

3. **Le masochisme féminin.** – Freud introduit dans son article de 1924 (« Le problème écono-

mique du masochisme » [26], p. 287), la notion de masochisme féminin, qui a été largement reprise et amplifiée par la suite. On y a vu parfois un aspect de sa misogynie et de son désarroi face à ce qu'il appelle le « continent noir ». En fait, si maladresse il y a, elle se situe surtout dans ce vocabulaire : car le terme ne signifie pas que le masochisme est la caractéristique première et essentielle de la femme, il désigne l'attitude féminine plus ou moins bien assumée par l'homme, là où il ne parvient à l'exprimer que sur le mode passif et doloriste.

Ce terme ne désigne pas en tout cas la perversion masochiste telle qu'elle peut être vécue par une femme. Non que celle-ci n'existe pas, elle prend des formes infiniment plus complexes et plus nuancées que chez l'homme, ce qui fait qu'elle a moins attiré l'attention. Il n'en est pas de même pour le sadisme dans lequel certains personnages féminins de l'histoire ont particulièrement brillé.

Chapitre IV

FÉTICHISME ET TRAVESTISME

Avec le fétichisme et le travestisme, nous entrons dans un tout autre registre de l'expression perverse, celui où le circuit pulsionnel sous-jacent se fixe entièrement sur un objet, on pourrait presque dire dans cet objet. Les pervers s'y présentent comme des sujets dont l'accès à la jouissance sexuelle est conditionnée par sa présence : objet partiel dans le cas du fétichisme, objet qui se veut total dans le cas du travestisme.

Ce qui ne veut pas dire que de telles expressions soient ignorées des autres particularités perverses : on a pu le noter à propos du masochisme, où le fouet, le soulier, le vêtement prennent souvent valeur de fétiche ; c'est vrai également de tel ou tel élément objectif du rituel sadique ou exhibitionniste ; la différence, c'est que ces éléments se retrouvent ici au centre du dispositif libidinal. Il s'agit à cet égard de véritables perversions d'objet au sens pulsionnel du terme.

La perversion renvoie ici de ce fait à un ensemble extrêmement riche et complexe (cf. P.-L. Assoun, *Le fétichisme,* « Que sais-je », n° 2881) : depuis les cultes fétichistes, jusqu'au port d'amulettes, de bijoux, ou la mode.

I. – Les perversions fétichistes

C'est Charcot et Magnan, dans leur communication de 1882 [10], qui ont les premiers décrit des cas de fétichisme érotique, mais c'est à A. Binet (1887 [4]) que revient le mérite d'avoir dénommé cette particularité d'un terme qui l'apparente à l'un des comportements religieux les plus anciens et les plus instructifs. Moll et Krafft Ebing en donnent de très nombreux exemples, y voyant déjà à bon droit l'une des meilleures voies d'accès à la compréhension du phénomène pervers, suivis en cela par Havellock Ellis qui le considère comme le plus bel exemple de « symbolisme érotique » à l'œuvre dans les perversions.

Tel est aussi l'avis de Freud, qui écrit dès 1905, dans les *Trois essais* ([20], p. 63) : « Aucune autre variation de la pulsion sexuelle confinant au pathologique ne mérite autant notre intérêt que celle-ci », et qui revient deux fois sur ce sujet en des termes qui sont considérés parmi les plus révélateurs : l'article « Le fétichisme », en 1927 ; l'*Abrégé de psychanalyse* en 1938. Pour lui, cela ne fait aucun doute : « Le fétiche est le substitut du pénis de la femme (la mère), auquel a cru le petit enfant, et auquel, nous savons pourquoi, il ne veut pas renoncer » ([25], p. 134). L'affirmation s'avère extrêmement féconde à condition toutefois de ne pas s'y limiter, sous peine de lui faire jouer le même rôle que le fétiche lui-même, qui vise à rassurer en éludant les véritables questions.

On parle stricto sensu *de perversion fétichiste dans tous les cas où un sujet ne peut accéder à la jouissance sexuelle sans la présence effective d'un objet, auquel il attribue un pouvoir mystérieux :* on insiste tantôt sur son caractère de nécessité (Krafft Ebing), tantôt sur sa relation symbolique au sexe (Havellock Ellis), mais les deux sont également significatifs. Généralement, le rapport sexuel ne pose pas d'autre problème, et on explique par là le fait qu'on y fait rarement appel au thérapeute, sauf en certaines périodes critiques, et souvent pour d'autres raisons.

1. **Le symptôme.**

A) *Un objet.* – Le symptôme ici s'objective et se condense dans une réalité externe qui peut revêtir des formes extrêmement diverses :

- une partie du corps : cheveux, pieds, moustache ou bien postiche ;
- un objet touchant de près la personne désirée : vêtement, sous-vêtement, collier, image ;
- certains caractères particuliers : défaut, couleur, forme particulière.

L'objet en question se révèle toujours être en relation métaphoro-métonymique avec le pénis de la mère selon des voies associatives extrêmement variées et condensées (Rosolato [45]). Il possède toutefois également l'avantage d'être pour l'inconscient un objet excitant, un objet de désir, un objet pulsionnel partiel et un objet idéal, condensant en quelque sorte en lui toutes les formes de la sexualité (G. Bonnet [50]).

B) *Nécessaire à la jouissance sexuelle.* – L'objet fétiche n'a en tout et pour tout qu'une fonction et une seule : permettre à celui qui l'utilise d'accéder au plaisir sexuel. De même que le masochiste est à la fois l'auteur, le metteur en scène et l'acteur principal de son scénario, le fétichiste est à la fois le créateur de son fétiche et son seul utilisateur. Sans cet objet, il n'y a pas de jouissance possible, que ce soit avec une femme, un homme ou bien tout seul.

Il s'agit d'une condition nécessaire, qui peut ne pas être suffisante : c'est ce que l'on observe en particulier dans certains cas de fétichisme transitoire, ou dans les moments de crise qui traversent régulièrement l'existence du fétichiste. C'est alors qu'il peut être conduit à s'interroger sur le sens d'une pratique qui apparaît dans toute son étrangeté.

Le fétiche est marqué du sceau du secret qu'on ne révèle que dans les cas extrêmes et avec beaucoup de circonspection. On a pu observer chez certains fétichistes des troubles graves, proches du délire de persécution, du simple fait qu'ils étaient persuadés que ce secret avait été divulgué.

2. **Origine.** – Freud assigne au fétiche comme à toute perversion une double origine : « Dans le choix du fétiche, ainsi que Binet l'a vu le premier... se manifeste l'influence persistante d'une impression sexuelle ressentie... au cours de l'enfance. » « Dans d'autres cas, c'est une association de pensées symboliques, dont l'intéressé n'est le plus souvent pas conscient, qui a conduit au remplacement de l'objet par le fétiche » [20].

Que le fétiche soit le résidu d'une expérience infantile, Freud ne cesse de le confirmer : dans une note ajoutée aux *Trois essais* en 1915 et dans l'Abrégé de psychanalyse [27]. Tous ces textes conduisent à décrire l'expérience dans les termes suivants : dans un premier temps, l'enfant croit que la femme est dotée d'un organe sexuel semblable à celui de l'homme, croyance qui persiste sous forme de courant isolé et refoulé ; au moment où, dans un second temps, il doit se rendre à une évidence qui contredit sa croyance, il a bien du mal à l'accepter et hésite longtemps avant de l'intérioriser. Il arrive qu'il s'y refuse et déplace son attention sur un objet qui lui permet de maintenir l'illusion et de concilier les deux courants opposés : cela se fait au prix de ce qu'on appelle selon les auteurs un déni ou désaveu (cf. Laplanche et Pontalis [39]) qui sera lui-même refoulé et déplacé : d'où l'investissement d'un objet fétiche apparemment arbitraire. Cependant, dans une note ajoutée aux *Trois essais* en 1920, Freud tient à préciser en quoi sa perspective diffère de celle de Binet. Le fétiche est bien constitué à partir d'une expérience infantile et sous la pression de la pulsion de voir ou de savoir, mais dans un « après-coup » à la façon d'un souvenir écran, et il faut toujours faire intervenir pour en comprendre la constitution « ces associations de caractère symbolique » dont nous n'avons à travers le fétiche que « le résidu » et le « précipité ». Or celles-ci varient en fonction de l'histoire et du milieu propre à l'individu, ce qui explique la variété infinie des

formes du fétiche, malgré certaines constantes que l'on se plaît à souligner.

C'est dans l'article de 1927 que Freud insiste le plus sur le mécanisme qui préside à l'élaboration du fétiche en ce qu'il a de spécifique à chaque individu. C'est le fameux exemple où celui-ci se présente sous la forme d'un « certain brillant sur le nez », que le sujet peut ainsi octroyer à son gré à la femme qu'il désire. *« Glanz auf der nase »* (en allemand) a pris cette importance, parce que c'est la traduction de *« glance at the nose »* qui, dans la langue maternelle du sujet, l'anglais, signifie « regard sur le nez ». Le fétichiste joue inconsciemment de telles combinaisons signifiantes à ses yeux et insignifiantes aux yeux des autres pour élaborer son fétiche, brouillant définitivement les pistes en remplaçant en tout dernier ressort le mot par un objet : ainsi, comme le formule Rosolato commentant cet exemple : « L'objet prend le relais des mots : avec cette différence pour le fétiche que l'objet est un et qu'il concentre toutes les potentialités sexuelles. Si le langage est la mise à mort de la chose, avec le fétiche cet ordre se renverse et l'objet fige et supplante les séquences signifiantes qui aboutissent à lui. »

À la suite de ces indications, les recherches se sont engagées dans deux directions :

– les unes pour repérer dans le vécu infantile ce qui peut donner matière à l'élaboration ultérieure du fétiche : Ph. Greenacre observe une certaine phobie du toucher chez les mères des futurs féti-

chistes, phobie qui engendrerait une survalorisation de la vision ;
- les autres pour expliquer dans quelle logique : G. Rosolato inscrit l'élaboration et la transmission du fétiche dans le cadre d'une généalogie imaginaire où le Père Idéalisé d'origine joue un rôle essentiel [45].

3. **Signification inconsciente du fétichisme.** – La principale raison qui a conduit Freud à s'intéresser au fétichisme, c'est la place que celui-ci occupe dans toute vie sexuelle : « Un certain degré de fétichisme de ce genre est ainsi propre à la vie amoureuse normale, en particulier aux stades de l'état amoureux où le but sexuel normal paraît impossible à atteindre ou ne peut être réalisé » ([20], p. 63). C'est un fait que j'ai pu illustrer en montrant que personne ne parvient à articuler l'ensemble des sexualités dans le rapport à l'autre sans privilégier un objet de ce type [8]. On s'en aperçoit tout particulièrement dans ce que Freud appelle dans le même texte « la surestimation amoureuse » qui trouve ici une étrange destinée.

A) *Dans la vie amoureuse.*

La surestimation : aucun attachement sexuel n'est possible si le sujet ne peut élaborer dans son rapport à l'autre des objets non identifiés de son désir inconscient : « Je t'aime parce que inexplicablement j'aime en toi quelque chose, l'objet a », écrit Lacan à ce propos ([35], p. 237). Cet objet se construit

dans la plupart des cas sous une forme très discrète, soit d'une manière générale : le charme, la silhouette ; soit d'une manière très particulière : tel parfum, tel port de cheveux, tel trait spécifique, etc., mais il semble absolument nécessaire à l'ancrage de l'amour.

Ce point d'ancrage apparaît surtout au cours de la quête amoureuse, et il passe ensuite au second plan, mais il est d'autant plus investi que l'on redoute l'accès à l'autre sexe.

La matérialisation : Le fétiche concentre sur lui toutes les vertus que l'on cherche à retrouver chez l'autre, il les fixe : à ce titre, il faut qu'il trouve un ancrage dans la réalité autant que dans l'imaginaire ou dans le symbolique (Lacan). Son principal inconvénient quand il s'avère possible et efficace, c'est qu'il entraîne un certain aveuglement et même parfois un véritable isolement. Ce qui était point d'ancrage à l'amour devient par là écran et bouclier.

B) *Dans la vie inconsciente.*

Une sacralisation : Freud compare cet objet « au fétiche dans lequel le sauvage voit son Dieu incarné » ([20], p. 62). Pour G. Rosolato, cela tient à son rapport particulier au Père Idéalisé, auquel il attribue le pouvoir discrétionnaire de créer et de détruire, de castrer et de réparer, et le fétiche est le symbole et l'expression de ce pouvoir. La montée vers l'orgasme est vécue comme une accession à cette toute-puissance grâce au fétiche. L'orgasme

lui-même équivaut de ce fait à la mort perpétrée de ce Père Idéalisé, mais celui-ci renaît imaginairement de ses cendres dans le moment d'affaiblissement qui suit, c'est pourquoi le fétichiste n'éprouve aucune culpabilité [45].

C) *Dans l'économie pulsionnelle : l'équivalent d'une gnose.* – Quand le fétiche prend des proportions excessives, on constate qu'il s'accompagne d'un système de pensée particulier où dominent à la fois les oppositions irréductibles et l'impossibilité de la médiation entre ces extrêmes : bien et mal, puissance et fragilité, lumière et ténèbres, abjection et extase constituent des destins inéluctables et parallèles entraînant le sujet à des positions sans nuances.

On a comparé ce système de pensée à la gnose (Rosolato [45]) ou plus directement à l'idéologie des sectes religieuses. Celle-ci se fonde en effet sur l'hypothèse d'un secret, ou d'une « connaissance » qui n'est communiquée qu'aux seuls initiés. Il en résulte un clivage insurmontable entre les initiés et le commun des mortels. Il s'agit en fait de soumettre tous les membres au dieu fétiche d'un seul qu'ils ont mission sans le savoir de servir et de faire exister.

4. **Le fétichisme de la femme.** – La littérature ne compte que quelques cas seulement de fétichisme féminin (Krafft Ebing, von Hugg Hellmuth, Dudley, Clérambault, Zavitzianos, Bonnet). Pourtant il n'est pas rare qu'une femme, évoque quelque chose qui ressemble de près et de loin à une pra-

tique fétichiste. Elle dira qu'elle ne peut absolument pas accéder à la jouissance si elle ne sent pas telle odeur, si elle ne porte pas telle médaille, s'il fait trop clair ou bien trop sombre, si son partenaire n'est pas doté d'un système pileux développé, etc., mais c'est souvent de façon furtive et à peine formulée : il n'est alors ni délicat, ni techniquement fondé d'aller lui en demander davantage. On en retire cependant l'impression que c'est une indication significative et elle offre une clé très importante à la compréhension de la personne concernée.

Il n'existe pas de différence fondamentale entre le fétichisme masculin et le fétichisme féminin. Il s'agit de la même mise en place d'un objet magique mobilisant toutes les tendances sexuelles dans le rapport à l'autre, en référence au Père Idéalisé. Reste que cet objet s'intègre semble-t-il plus aisément dans la vie sexuelle de la femme, et passe davantage inaperçu.

II. – Le travestisme

Bien connus du public, dont ils constituent l'un des sujets de plaisanterie favoris, que ce soit au théâtre où à la ville, les travestis constituent en fait une population complexe et disparate, que l'on aurait tendance à englober dans une seule et même conception, répondant ainsi plus ou moins consciemment au jeu qu'ils instaurent et qui vise à dénier les différences à quelque niveau que ce soit.

Dans la conception classique, on parle de perversion sexuelle dans le cas où *les travestis ne peuvent*

atteindre le plaisir sexuel qu'à la condition de porter des vêtements du sexe opposé, que ce soit de façon discrète, furtive, ou de la manière la plus ostentatoire. Reste que la perversion au sens strict voisine ici avec beaucoup d'autres expressions du même type, ce qui nous oblige à rappeler un certain nombre de distinctions.

1. **Les diverses formes du travestisme.** – Stoller propose de distinguer :

- le travestissement, lequel consiste à simplement porter les vêtements de l'autre sexe, qui se rencontre chez des individus de structures psychiques très différentes ; et
- le travestisme, qui suppose la même pratique dans le seul cadre de l'acte sexuel et qui relève de la perversion.

Rosolato distingue, quant à lui, trois formes de travestisme :

- le travestisme hétérosexuel, qui s'apparente au fétichisme : souvent intermittent, exaltant et limité à la sphère sexuelle ;
- le travestisme exhibitionniste, où l'accent est mis sur le spectacle, l'apparat, la nécessité de témoins, où domine l'identification à la mère phallique ;
- le travestissement homosexuel enfin, que l'on rencontre souvent chez les prostitués de sexe masculin, et où l'accent est mis sur la séduction. Les *drag queens* appartiennent à la seconde, ou à la seconde forme selon les cas.

Ces auteurs soulignent que le travestisme sous ses diverses formes est à distinguer du transsexualisme. Certains situent ce dernier sur le versant psychotique (M. Safouan), comme « une folie du corps ». D'autres insistent au contraire sur le fait que travestisme et transsexualisme représentent deux pôles entre lesquels il existe des intermédiaires (Prince et Bentler, Meyer).

Tous les auteurs insistent par contre pour que l'on distingue le travestisme de l'homosexualité. Déjà M. Hirschfeld (1910) estime que 35 % seulement des travestis se considèrent comme homosexuels. Pour Prince et Bentler (1972), 1 % seulement. Et contrairement à l'opinion la plus répandue, le comportement homosexuel consistant à s'habiller en femme est relativement rare (Stoller).

2. **Signification du travestisme.** – Dans la mesure où il s'agit d'un symptôme pervers, on retrouve dans le travestisme la plupart des caractéristiques signalées à propos des perversions sadiques, masochistes et surtout fétichistes :

- par rapport à l'acte sadique, on peut dire que le travesti brandit le vêtement de la victime sacrifiée ou mutilée, et que celui-ci prend alors la signification d'une dépouille ;
- par rapport au scénario masochiste, il utilise le même vêtement pour jouer le rôle de la victime tirant parti de son humiliation ;
- en rapport au fétichisme, il se couvre de ce qui aurait pu en l'autre éveiller son désir, et s'assure

par là une jouissance sans failles ; on reconnaît là l'identification au Père Idéalisé, doté de tous les attributs et de tous les pouvoirs, ainsi que la même survalorisation du regard ;
- par rapport à l'exhibitionnisme enfin, le travesti fait comme s'il allait infliger à l'autre en se déshabillant une vision qu'il ne peut supporter et qui l'angoisse à l'extrême, tout en montrant en dernier ressort ce qu'il aurait aimé trouver.

L'originalité de ce symptôme provient de ce que toute sa signification se trouve condensée et résumée dans le vêtement. Celui-ci se prête fort bien à inscrire dans la réalité l'oscillation entre :

- une identification primaire, où le pervers se veut homme et femme à la fois, doté imaginairement de tous les attributs et de tous les pouvoirs, l'habit étant censé lui apporter ce qui lui manque ;
- une identification secondaire où, sommé de choisir s'il se veut homme ou femme, et sous la poussée de son désir de toute-puissance, il opère son choix en inversant systématiquement les données anatomiques de départ, l'habit étant censé lui permettre cette inversion.

L'habit a donc la double signification de compléter un manque et d'inverser volontairement les rôles. Comme les autres pratiques perverses analysées précédemment, le travestisme évoque des comportements anthropologiques analogues, tels que la mode, le déguisement carnavalesque ou initiatique (R. Barthes).

3. **Le travestisme féminin.** – Chez la femme, on peut considérer comme travestisme l'adoption du vêtement masculin, là où cette adoption s'impose avec nécessité et s'avère porteuse de l'illusion d'un certain pouvoir, de la même manière que le port du vêtement féminin pour l'homme. La différence, c'est qu'il n'est pas limité à la sphère sexuelle comme c'est le cas pour le travestisme masculin, et qu'il s'apparente davantage au « travestisme exhibitionniste » dont parle Rosolato. Le même auteur cite G. Sand comme exemple, soulignant à ce propos que le travestisme féminin est également distinct de l'homosexualité.

A) *Le travestisme féminin dans la tradition chrétienne ancienne.* – Si l'on veut approfondir la signification du travestisme, il faut faire une place particulière au phénomène que l'on voit se développer du IIIe siècle à la fin du Moyen Âge, en Occident et qui consiste en ceci que les femmes s'habillent en homme de façon tout à fait symptomatique, d'abord dans le plus grand secret, puis au vu et au su de tous [42].

– Il s'agit dans le premier cas de récits légendaires qui nous sont parvenus grâce aux vies de saints, aux pèlerinages ou aux martyrologes : Pélagie, d'Antioche ; Marina, de Bythinie ; Eugénie, d'Alexandrie ; Anastasie, de Constantinople ; Papula, de Tours, etc. ([5], t. 2).

Le motif invoqué, et qui ne résiste guère à l'examen attentif des textes, est que ces femmes

n'ont pas d'autre moyen d'entrer dans la vie monastique, que l'on dit réservée aux hommes. En fait, il s'agit plus probablement d'un désir de rupture avec un type de société (inspiré par l'idéal monastique mais aussi par d'évidentes influences gnostiques) ; d'un désir de retour au statut paradisiaque initial où, comme le formulent certaines traductions de la Genèse, Dieu avait fait l'être humain homme et femme ; et surtout de la mise en acte inconsciente de certains mythes largement antérieurs au christianisme, que celui-ci avait plus ou moins contribué à refouler, et qui resurgissent ici marqués de renversements étonnants [14].

Ce dernier motif ouvre des perspectives intéressantes pour la compréhension du phénomène pervers : on peut y voir en effet la résurgence isolée chez tel individu de mythes appartenant à des structures aujourd'hui dépassées et leur permettant d'assumer des conflits personnels.

– Le travestisme féminin s'affirme aussi parfois au vu et au su de tous : c'est surtout vrai à la fin de la période que nous venons d'évoquer, où ce qui était vécu dans le plus grand secret, et révélé seulement à l'article de la mort, devient un moyen voulu et explicite. Ainsi en est-il d'Antoinette Bourignon ([14], p. 28), et surtout de Jeanne d'Arc. Cette fois, l'habit de l'autre sexe devient un moyen privilégié de lutte et de contestation du système établi ou dominant, le moyen aussi de porter hors de soi un conflit intérieurement insurmontable. Le vrai combat de Jeanne, c'est son combat avec les juges, com-

bat dont elle est d'abord la victime, mais dont elle sort victorieuse bien des années plus tard au-delà de la mort.

B) *Le travestisme féminin aujourd'hui.* – Le travestime féminin s'affirme aujourd'hui sous les formes les plus voyantes avec ce qu'on appelle les *drag kings.* Il s'agit de femmes qui trouvent leur plaisir en adoptant des vêtements typiquement masculins, et en adoptant des postures qui se veulent très viriles. Il s'agit de l'une des formes les plus spectaculaires de la perversion féminine dans le contexte actuel et elle entre dans le cadre des perversions de l'objet sexuel au sens pulsionnel du terme.

Chapitre V

LES PERVERSIONS EXHIBITIONNISTES ET VOYEURISTES

Il s'agit cette fois de particularités sexuelles mettant en jeu la vision, vision infligée à l'autre, qui devient ainsi malgré lui le partenaire d'une satisfaction indicible. Le plaisir procuré par la pulsion de voir, la *Schaulust* pour reprendre l'expression de Freud, a beaucoup à nous apprendre sur cette capacité que possède l'être humain de renoncer au plaisir immédiat pour un autre type de satisfaction qui s'appellera, selon les lieux, les objets et les discours, la contemplation, la vision béatifique ou l'hallucination.

Comme dans le cas du sadisme et du masochisme, on constate toutefois une différence radicale entre le voyeurisme et l'exhibitionnisme. Le voyeurisme, qui est une perversion de la source pulsionnelle, défraye en effet rarement la chronique étant donné son caractère apparemment inoffensif, alors que l'exhibitionnisme, qui défie les idéaux de pudeur, pose des problèmes évidents. D'ailleurs, le voyeur ne s'intéresse pas à l'exhibitionniste, et l'exhibitionniste n'a que faire du voyeur.

I. – L'exhibitionnisme

On parle d'exhibitionnisme pervers quand un sujet trouve l'essentiel de sa satisfaction dans le simple fait d'imposer la vision de son sexe, ou de son corps sexué, dans des circonstances décidées par lui plus ou moins consciemment, et qui se situent toujours hors des convenances courantes. On retrouve donc, à propos de l'exhibitionnisme, le même rapport d'exclusion et d'isolation par rapport à d'autres pratiques du même ordre que dans la plupart des autres perversions : les exhibitionnistes n'apprécient pas spécialement le nudisme par exemple.

Il faut bien distinguer l'exhibitionnisme pervers de celui d'autres sujets plus perturbés : débiles, psychotiques, délirants, lesquels manifestent généralement d'autres troubles plus évidents de la personnalité, alors que le pervers est par ailleurs quelqu'un d'assez bien intégré. Ces sujets plus perturbés représenteraient un tiers des personnes interpellées pour délit d'exhibitionnisme.

1. **Historique.** – Il y a déjà bien longtemps que l'exhibitionnisme est considéré comme un délit puisque déjà au Moyen Âge il existait une législation sévère à son endroit (H. P. Duerr). Mais il n'est devenu une notion courante dans les milieux psychiatriques qu'avec Lasègue qui, dans son observation de 1877, reprise dans les *Études médicales* de 1884, en a fait le sujet d'une communication demeurée célèbre. Il y insiste sur le caractère impulsif, intermittent, et peu satisfaisant de cette pratique, essayant

par là de dégager les critères qui permettront de distinguer le délinquant responsable de celui qui ne l'est pas, préoccupation qui restera dominante dans toute la littérature ultérieure et qui faussera quelque peu l'étude approfondie du phénomène.

Magnan, en 1890, regrette que Lasègue n'ait pas mis davantage l'accent sur l'aspect obsédant de cette impulsion qu'il rapproche très curieusement de l'onomatomanie (désir irrésistible de retrouver un mot) ou de certaines formes de boulimie. Selon cet auteur, tous ces phénomènes relèvent d'une forme précise et localisable de dégénérescence qui permet d'établir la non-responsabilité.

Garnier, en 1900, donne une définition relativement restrictive, mais très révélatrice du but visé par cette pratique : « Perversion sexuelle obsédante et impulsive, caractérisée par le besoin d'étaler en public, et en général avec une certaine fixité d'heure et de lieu, ses organes génitaux à l'état de flaccidité en dehors de toute manœuvre lubrique et provocatrice. Cet acte en lequel se résume tout l'appétit sexuel du malade met fin à la lutte obsédante, clôt l'acte. L'exhibitionniste... jouit rien qu'en montrant son sexe, par suite de la réaction psychique que cet acte produit en lui. »

Dans les manuels de langue allemande, l'exhibitionnisme est assez peu mentionné, et on se montre moins rigoureux dans la définition. Krafft Ebing y consacre seulement quelques pages dans son dernier chapitre intitulé « La vie sexuelle devant les tribunaux » : on peut difficilement mieux dire ! Quant à

Havellock Ellis, il en parle comme d'une forme de « fétichisme du pénis ».

Freud est le premier à envisager d'emblée cette perversion dans son lien au voyeurisme, et à poser la question d'une opposition pulsionnelle constitutive du psychisme, dont chacune de ces perversions manifesterait l'une des composantes (*Trois essais* [20], *Métapsychologie* [22]).

À partir de Freud, deux points de vue vont coexister malgré certains échanges :

- le point de vue psychiatrique, qui à la suite des grands cliniciens du passé insiste sur les aspects externes de l'exhibitionnisme : il distingue l'exhibitionnisme pervers de l'exhibitionnisme névrotique (dit impulsif), l'exhibitionnisme avec manœuvres lubriques (masturbation, éjaculation) et l'exhibitionnisme simple ;
- le point de vue psychanalytique qui s'intéresse à la dynamique intrinsèque à ce comportement, montrant que le sujet se sert en fait de la pulsion de voir pour réagir à la poussée libidinale et articuler toutes les tendances sexuelles [8].

Il existe aujourd'hui des formes multiples d'exhibitionnisme, facilitées par les moyens nouveaux de communication, et qui sont autant de défis à la pudeur (A. Eiguer [17]) :

- *l'exhibition indirecte :* distribution ou envois de photos indécentes par courrier ou annonces ;
- *l'exhibition par procuration :* productions de pho-

tos intimes de soi ou du partenaire sur Internet, circulation de cassettes vidéos ;
- *l'exhibition des ébats amoureux :* dans les voitures, les parkings, les plages ;
- *l'exhibition face à ses propres enfants,* sous prétexte de libéralisme.

J'ai proposé pour ma part de distinguer, sans les opposer complètement (1981 [5], t. 1) :
- l'exhibitionnisme pénal (dénommé aussi « pilorisme »), quand le sujet se fait prendre et trouve dans les déboires qu'il encourt un supplément de jouissance irremplaçable ;
- l'exhibitionnisme anonyme, qui est de loin le plus fréquent (90 % de femmes disent en avoir vus), qu'on ne connaît que par ouï-dire, ce qui est l'une de ses raisons d'être, et qui satisfait un désir très ancré chez l'homme ([5], t. 1, p. 53).

On assiste régulièrement à des manifestations d'exhibitionnisme collectif, ou *streaking,* un certain nombre de personnes s'affichant dans la plus totale nudité dans un but de provocation ou de défi aux convenances. Certaines pratiques publicitaires ou émissions de télévision comme le *Loft Story* (mai 2001) rentrent dans cette catégorie : il s'agit cette fois de tout mettre en œuvre pour s'imposer de façon durable à la vision du plus grand nombre et y trouver le maximum de profit.

2. **Le symptôme pathologique.** – Dans sa forme typique, l'exhibitionnisme se distingue par les caractéristiques suivantes :

A) *Un geste.* – À la différence du sadisme qui est un acte, et du masochisme qui est une pratique, l'exhibitionnisme se situe dans une catégorie anthropologique très précise, celle du geste : il s'agit certes ici d'un geste obscène, injurieux, scandaleux (Lasègue), mais on ne peut pas parler de passage à l'acte comme le font certains auteurs dans un contexte juridico-pénal dans la mesure où son auteur laisse à l'autre la possibilité de refuser, de s'esquiver, ou même de l'ignorer complètement.

Ce geste consiste essentiellement à montrer son sexe, à le donner à voir : à partir de quoi toutes les variantes sont possibles, depuis l'exhibition sans érection dont parle Garnier, jusqu'aux exhibitions avec masturbation et éjaculation. Ces variantes sont secondaires par rapport à l'effet recherché.

B) *Éveillant le regard de l'autre.* – Non seulement l'exhibitionniste ne vise pas à l'agression réelle, mais l'objectif qu'il poursuit se situe à la limite entre la réalité et l'imaginaire : il s'agit d'éveiller chez l'autre un regard, regard que beaucoup d'auteurs considèrent comme un élément central dans sa problématique : M. Boss parle de *Blick communion* (communion du regard), Lacan y voit l'objet réel qu'il veut s'approprier. Ce regard incarne à ses yeux la poussée pulsionnelle qu'il ne peut contrôler et dont il situe l'origine en l'autre. De ce point de vue, l'exhibitionnisme est typiquement une perversion de but.

Il est certain que, dans les faits, plus on regarde l'exhibitionniste, plus on s'intéresse à ses manœuvres, de quelque façon que ce soit, plus il a tendance à en remettre. Alors qu'une réaction d'indifférence le laisse inquiet, désarmé, au point qu'il sombre parfois dans la dépression. On comprend par là le soin qu'il met à organiser par avance, et souvent tout à fait inconsciemment, la manière dont il va s'y prendre. C'est pourquoi une information précise et contribuant à dédramatiser les choses est encore la meilleure solution au problème. À preuve cet exhibitionniste, venu demander une psychothérapie dans un dispensaire de quartier, parce qu'il avait constaté à multiples reprises que les enfants qu'il prenait à témoin n'avaient plus que faire de ses exhibitions.

C) *Dans un cadre précis et défini d'avance.* – Comme c'est le cas pour la plupart des pratiques perverses qui ont été abordées jusqu'ici, l'exhibitionniste trace lui-même par avance les limites dans lesquelles il entend situer son geste, et ce tracé s'avère souvent à l'analyse particulièrement révélateur des principaux aspects de son désir inconscient. On distingue classiquement les circonstances suivantes :

Le lieu : le premier exhibitionniste cité par Lasègue avait fait de l'église Saint-Roch le terrain favori de ses exploits. Le fait n'est pas rare, qui caricature à sa façon l'utilisation des églises à des fins de spectacle. Mais il s'agit aussi d'autres lieux

publics : métro, cinéma, rue fréquentée ou, au contraire, de lieux très isolés : w.-c., campagne. Certains s'exhibent dans leur voiture.

Le moment : il y a les exhibitionnistes du petit matin, ceux de la tombée du jour, ou les « nocturnes ». Le choix de l'heure n'est pas non plus sans signification. Lieu et moment sont souvent choisis pour leur valeur d'interpellation : « Vois plutôt cela », semble dire l'exhibitionniste à sa victime prise par d'autres pensées ou d'autres préoccupations.

Le moyen utilisé : souvent, l'exhibitionniste recourt à un objet quelconque, lequel évoque d'assez loin l'objet fétiche : un vêtement facilitant son manège (manteau, imper, chapeau), un journal, une serviette ou une porte battante. Il lui permet de créer l'effet de surprise et de demeurer maître du jeu, comme s'il voulait montrer et cacher à la fois, autrement dit éveiller le regard.

La victime : ce peut être une femme (dans les trois quarts des cas), un enfant, ou même un homme ; isolé, ou en groupe restreint. Elle est choisie en fonction de critères inconscients, souvent brouillés par le renversement, et pour son impressionnabilité.

Le témoin : un personnage joue un rôle très important dans tout ce scénario qui n'apparaît presque jamais directement : il s'agit du témoin, représentant l'autorité, dont on perçoit le rôle déterminant en analysant l'exhibitionnisme pénal. C'est à lui, semble-t-il, que l'exhibitionniste s'adresse par personne interposée, pour le défier, pour le mettre

en échec, mais aussi en certains cas pour tenter d'en sortir.

Tous ces éléments sont à prendre en considération si l'on veut saisir la signification du geste dans sa dynamique inconsciente.

3. **Signification inconsciente.** – Freud a fourni à propos de l'exhibitionnisme trois éclairages successifs :

- Dans les *Trois essais* (1905 [20], p. 67) : « Les exhibitionnistes montrent leurs parties génitales afin de pouvoir contempler en retour les parties génitales d'autrui. » En fait, cette conception ne se vérifie que chez l'enfant ou chez l'adolescent.
- Dans la *Métapsychologie* (1915 [22]) : L'exhibitionnisme serait issu d'une position narcissique primaire par simple remplacement du sujet regardant : celui-ci est utilisé à seule fin de maintenir la certitude d'être en possession du phallus. L'exhibitionnisme est « la plus narcissique des perversions » (Rosolato).
- Dans l'article « La tête de Méduse » (1922 [23]), il est considéré comme une réaffirmation phallique face à l'angoisse de castration : la victime serait là pour incarner la cause de son angoisse, et le témoin pour authentifier sa capacité (*exhibere* signifie, en latin, « produire une attestation »).

L'exhibitionniste cherche sans doute à conjurer l'angoisse que suscite imaginairement en lui la vision du sexe de la femme, mais il réagit surtout

indirectement à tout ce qui peut évoquer à ses yeux l'échec, la limite, le manque, l'absence. L'exhibition du sexe joue le rôle d'un geste exorciseur, équivalant au dévoilement du phallus dans certains rites initiatiques du passé (cf. la célèbre fresque de la villa des mystères à Pompéi). Le résultat visé dépasse la simple réassurance : il s'agit pour le sujet d'affirmer et d'inscrire dans la réalité son identité sexuelle, identité qui n'est ni reconnue, ni intégrée, pour des raisons qui varient beaucoup selon l'histoire de chacun, mais qui semblent s'enraciner dans des conflits de la période sadique orale (Sperling). Serait typique à cet égard l'exhibitionniste qui n'aurait pas supporté des embrassades répétées sur son sexe de la part de sa première nourrice. Cela dit, pour parvenir au but qu'il poursuit, il n'attend pas seulement qu'on le regarde, mais aussi qu'on l'écoute, ou plus précisément qu'on écoute la rumeur qu'il suscite et qui donne corps et consistance à son pouvoir.

En rapprochant l'exhibitionnisme du rêve de nudité qui est un rêve typique, commun à tous les hommes, Freud a montré la fragilité de toutes les constructions que l'on peut échafauder en ce domaine ([21], p. 211). L'exhibitionniste, comme ce rêveur, souffre essentiellement de ne pouvoir formuler son désir inconscient en des termes qui lui permettraient de l'affirmer d'une manière acceptable par tous. Mais, à la différence du rêveur, il n'a pas à sa disposition les formations de compromis nécessaires pour tenir compte de la réalité et des

autres. C'est pourquoi il donne à voir par un geste, laissant l'autre imaginer et dire ce qu'il veut.

4. **Aspect pénal.** – Malgré l'évolution des mœurs, l'exhibitionnisme est aujourd'hui encore un délit sexuel qui entraîne nombre de poursuites judiciaires, un peu partout dans le monde, en tant qu' « outrage public à la pudeur ». Pourtant on sait depuis fort longtemps que la répression encourage plutôt le sujet concerné à persévérer.

Pour pallier cet inconvénient, deux attitudes sont possibles qui donnent déjà en certains lieux de très bons résultats. La première consiste à éduquer les adultes et les enfants à faire la différence entre un exhibitionniste et un quelconque séducteur : plus ils resteront indifférents, plus vite cessera le phénomène. La seconde consiste à dédramatiser la chose et à proposer au sujet concerné une réflexion et un traitement qui lui sont appropriés.

5. **L'exhibitionnisme féminin.** – Du point de vue pénal, dominant jusqu'ici, on dit que ce sont les hommes qui s'exhibent, à tout âge, mais jeunes surtout (entre 25 et 35 ans), de caractère réservé et pudique (Staehlin), souvent mariés et sans trouble psychologique grave. Les rares cas féminins qu'on trouve dans la littérature ne font mention que de l'exhibitionnisme des seins. Dans le folklore ancien, l'exhibitionnisme du sexe constitue plutôt un geste de mépris et d'injure : témoin le fameux chapitre de Rabelais où une femme met définitivement le diable

en fuite en exhibant sa vulve (au *Quart livre*, chap. 47).

L'exhibitionnisme féminin n'a guère retenu l'attention des auteurs, car, malgré son ambiguïté foncière, il suscite plus l'attirance et la fascination que la crainte et la coercition : il s'agit, bien évidemment ici, de l'exhibition du corps tout entier, ou des parties les plus érotisées selon les circonstances. Il ressort de l'expérience analytique la plus courante que certaines femmes aiment à s'exhiber dans l'intimité sexuelle selon des modes assez divers, en excluant délibérément l'acte sexuel correspondant, et ceci à des fins assez proches de celles qui ont été notées précédemment.

Sur la scène publique, l'exhibition du corps féminin a pris aujourd'hui des proportions considérables : publicité, cinéma, revues spécialisées, défilés de mode, élection de reines de beauté, photographies, etc. C'est une façon, pour certains médias, d'utiliser les processus constitutifs de l'exhibitionnisme pour poursuivre des fins analogues, au niveau collectif cette fois. Il s'agit de profiter de l'effet obtenu pour faire passer un message, ou pour défier des idéaux bien établis, ou encore pour provoquer des désirs impossibles, et alimenter les fantasmes.

II. – Le voyeurisme

Le voyeurisme constitue une perversion typique et relativement fréquente, surtout dans le contexte actuel. Elle diffère complètement de l'exhibition-

nisme : de même que le sadique fuit la fréquentation du masochiste, le voyeur, pourtant assez friand de scénarios pervers, se sent complètement étranger à la façon de procéder de l'exhibitionniste. Lui s'efface au maximum, et alors que l'exhibitionniste met l'accent sur l'objet à faire voir, sur le regard, pour le voyeur, c'est l'œil qui est principalement concerné, accaparant à son profit toute la tension libidinale, comme si le spectacle qui vient s'inscrire sur la rétine condensait à lui seul tout le circuit pulsionnel.

Depuis Krafft Ebing et Freud, *on parle de voyeurisme pour désigner la pratique qui consiste à épier autrui, souvent à son insu, dans son intimité quotidienne : habillage et déshabillage, défécation et miction, soins intimes, flirt et rapports sexuels.* Comme l'exhibitionniste, mais plus encore, le voyeur trouve dans sa pratique l'essentiel de sa satisfaction. Il ne s'agit pas dans son esprit de manœuvres d'approche ou de préliminaires, mais d'un plaisir en soi pour lequel il se cache et multiplie les artifices.

Les moyens utilisés par les voyeurs sont de deux ordres : trous dans les murs, les planchers, les cloisons, d'une part ; jumelles, lunettes, appareils de photos ou de prises de vues, d'autre part. Les premiers lui permettent de faire apparaître et disparaître les choses à son gré ; les autres, de les découvrir dans toutes les dimensions et sous toutes les coutures. Le développement actuel des images pornographiques sur de nombreux supports (revues, films, Internet, etc.) facilite beaucoup le développement du voyeurisme (on parle alors de « pictophilie »).

1. Le symptôme.

A) *Une attitude.* – Pour celui qui le surprend ou le découvre, le voyeur se signale d'abord par une attitude ou une position très particulières, caractérisées par l'immobilité, la fixité et une certaine concentration. Cette attitude, c'est celle du guetteur, du spectateur attentif, complètement absorbé. Si le sadisme représente l'acte par excellence, le voyeur représente exactement l'inverse : il ne fait rien, il regarde. Sa violence se condense dans la source, dans l'œil.

B) *Visant à voir ce qui ne se montre pas.* – Le voyeur poursuit un but bien précis : surprendre l'autre, à son insu, dans son intimité ; l'épier, découvrir les parties de son corps qu'il dérobe au regard des autres en ses moments les plus secrets : soins intimes, besoins physiologiques, plaisirs sexuels. Le plaisir ne résulte pas de l'importance ou de l'intérêt de la scène – « c'est un maniaque du fragment » (J.-L. Henning), un rien suffit à l'émouvoir – il ressort surtout du fait qu'il surprend, viole, voit ce qui ne se montre pas. Fait marquant : ce plaisir suffit ; on n'a rien à redouter des voyeurs, pas plus que des exhibitionnistes.

C) *Grâce à des moyens de plus en plus sophistiqués.* – Le voyeur ne peut détacher son attention de l'objet qu'il regarde : d'où l'aspect répétitif et stéréotypé de sa pratique. Par contre, il multiplie les procédés et les techniques de façon à intensifier ses

plaisirs : soit en se ménageant des postes d'observation imparables, soit en utilisant des instruments d'optique qui sont aujourd'hui de plus en plus sophistiqués. Ces moyens correspondent aux processus visuels inconscients actifs dans ses fantasmes, ceux en particulier qui permettent d'agrandir ou diminuer à loisir, de faire disparaître ou apparaître à son gré.

Le voyeurisme dépend donc d'un montage, montage qui diffère de la mise en scène en ceci qu'il utilise des éléments déjà élaborés pour les réélaborer et les réorganiser au gré de son désir. La question consiste donc à se demander pourquoi le fantasme ne lui suffit pas.

2. **Sa signification inconsciente.** – Freud s'est exprimé plusieurs fois sur la signification du voyeurisme : le premier texte portant sur ce sujet, dans les *Trois essais*, est surtout descriptif ([20], p. 66), Freud définissant le voyeur par le fait qu'il se fixe exclusivement sur les parties génitales, ignore le dégoût, et se détourne de l'acte sexuel.

Dans la *Métapsychologie*, Freud estime que le voyeurisme est issu d'une position narcissique primaire – où l'on prend plaisir à regarder et à se regarder – par simple remplacement de l'objet qui accapare d'abord toute la force du voir, c'est-à-dire l'objet sexuel, par celui de l'autre.

Dans les articles plus cliniques, en particulier l'article « Les troubles psychogènes de la vision » (1910), Freud explique que, même dans ces condi-

tions, le voir sexuel est encore vécu inconsciemment comme éminemment dangereux : d'où la nécessité du symptôme, ou plus précisément du montage, correspondant à ce que j'ai appelé le « dispositif visuel » [6], qui permet de s'y adonner en prenant certaines précautions. C'est dans cet article qu'il cite la légende de Lady Godiva et la mésaventure de Peeping Tom, frappé de cécité pour avoir osé regarder la princesse à demi nue.

Les travaux ultérieurs ont permis d'approfondir tel ou tel aspect de la théorie freudienne :

– M. Fain considère le voyeurisme comme le résultat d'une inhibition motrice, ce qui permet de comprendre la parenté et la différence entre sadisme et voyeurisme, mais aussi comment le voir permet d'éviter le passage à l'acte. Cette inhibition, que cet auteur compare à une rétention, entraîne parfois chez l'enfant qui la vit des troubles de la vision (comme le strabisme) qui seraient le retour sur le sujet des tendances sadiques inhibées [18].

– J. Lacan, à la suite des analyses fort suggestives de J.-P. Sartre ([35], p. 79), estime que, pour le voyeur comme pour l'exhibitionniste, le témoin, ou l'autre surprenant à son tour le manège, joue un rôle essentiel.

– G. Rosolato souligne la parenté du voyeurisme avec le fétichisme. Le voyeur cherche avant tout la mise à distance et l'évitement, il fait tout pour être vu voyant, avec toutes les conséquences qui s'ensuivent.

C'est la violence particulière inscrite au cœur de la poussée pulsionnelle, que le voyeur s'efforce de fixer, qui constitue le ressort essentiel de sa pratique [6]. Comme chacun sait, on meurt de honte, et le ridicule tue, parfois plus sûrement que la force brutale. Le voyeur se saisit de cette violence, il se met à la place du mauvais œil, se fait mauvais œil, condensant ainsi la poussée sexuelle en un lieu de lui-même précis et bien délimité. D'où le malaise indéfinissable mais vivace qu'éprouve celui qui s'aperçoit qu'il a été « maté » et qui mesure sans doute mieux que personne le sens profond de cette pratique. D'où aussi le procédé utilisé par le voyeur élaborant un montage pour demeurer le maître du jeu.

Hesnard parle à ce propos du cynisme du voyeur. Mieux vaut parler de scepticisme, d'un scepticisme radical, absolu, intransigeant, auquel rien ne résiste. D'où la comparaison ébauchée par Freud entre le voyeurisme et « le mot d'esprit qui déshabille », « faisant du tiers, d'abord trouble-fête de la situation sexuelle, un allié devant qui la femme doit rougir » (*Le mot d'esprit*, p. 201).

Il entre une grande part de voyeurisme dans l'art de la photographie tel qu'il est pratiqué aujourd'hui. Toutefois, en se fixant sur un sujet féminin unique et obsédant, certains photographes s'exposent aussi parfois, à la façon d'un exhibitionniste qui montrerait en le transfigurant le sexe inconnu qu'il n'a pas (*Les photographies du sexe d'une femme,* d'H. Maccheroni, et *Légendes de Catherine M.,* de J. Henric).

3. **Le voyeurisme féminin.** – Le simple fait d'entrevoir des scènes intimes ou d'apercevoir le sexe de leur partenaire, qu'il soit ou non consentant, suffit à éveiller le plaisir de certaines femmes, sans qu'elles éprouvent l'envie d'aller plus loin. Cette attitude a le don d'exaspérer le partenaire, ce qui se conçoit aisément. Par contre, il n'y a guère d'exemples de femmes surprises dans des positions ou avec des instruments typiquement voyeuristes. Comme si le montage était ici beaucoup plus facilement intégré dans la pratique elle-même.

On parle aussi de « voyeurisme transitoire » ([5], t. 1), chez des hommes comme chez des femmes, quand le voyeurisme apparaît à un moment de crise, pour tenter un passage important. Ce type de voyeurisme est fréquent chez les enfants et les adolescents et prête rarement à conséquence.

Le voyeurisme est, aujourd'hui, probablement au niveau collectif la perversion la mieux partagée : d'abord au sens où les voyeurs trouvent dans les métiers de la photographie, du cinéma et de la télévision des possibilités d'assouvir leur penchant d'une manière fructueuse ; mais aussi au sens où bien des spectateurs devenus « accros » de certains spectacles sont des voyeurs qui s'ignorent. Que cette attitude permette de fixer la violence, c'est un fait souligné par certains (Tisseron), mais elle dispense aussi trop souvent de rechercher d'où elle vient et de la clarifier.

Chapitre VI

DE L'HOMOSEXUALITÉ AUX PERVERSIONS EXTRÊMES. APPROCHES ET THÉRAPEUTIQUES

Les auteurs du XIX^e siècle, et Freud à leur suite, ont classé dans une catégorie à part les perversions dont la caractéristique dominante est de remplacer le partenaire le plus courant de la relation sexuelle par une personne du même sexe ou toute autre personne interdite, parlant, à leur propos, de perversions d'objet. Cette façon de voir les a conduits à envisager sur le même plan l'homosexualité et les perversions les plus graves, comme le viol, la pédophilie et l'inceste.

La première chose à faire aujourd'hui est donc de bien marquer la différence en se fondant sur la classification clinique qui les situe aux deux extrêmes. L'homosexualité en tant que telle n'est perverse que dans certaines conditions, et c'est alors le plus souvent une perversion de la source pulsionnelle qui ne porte préjudice à personne, alors qu'on ne peut en dire autant pour les perversions qui s'en prennent à des personnes interdites et qui défient les idéaux les plus investis.

I. – Homosexualité et perversion

1. **La position actuelle.** – Tout comme l'hétérosexualité, l'homosexualité ne peut être considérée comme une perversion que là où elle s'accompagne de pratiques considérées comme telles, privilégiant en particulier certaines zones érogènes comme c'est le cas dans le masochisme. J'ai décrit au chapitre historique le mouvement qui s'est amorcé au début du XIX^e^ siècle pour dégager l'homosexualité de la réprobation et même de la condamnation dont elle était frappée jusque-là. Ce mouvement, malgré bien des vicissitudes et des retours en arrière, s'affirme aujourd'hui peu à peu dans la plupart des pays occidentaux. La discrimination tend à s'effacer dans les textes comme dans les mœurs et la sexualité homosexuelle est mieux acceptée.

Ce mouvement n'est pas dépourvu d'ambiguïté, dans la mesure où il débouche souvent sur une autre forme d'exclusion ou de ségrégation, prônée cette fois par beaucoup d'homosexuels comme le seul moyen de s'affirmer. On peut voir dans cette tendance à faire groupe à part la marque de la perversion de certains. À l'inverse, l'homophobie refait régulièrement surface et elle peut être parfois en tant que telle la marque d'une certaine perversion.

Ce sujet ayant été abordé dans le cadre de cette collection (J. Corraze, *L'homosexualité,* n° 1976), je me limiterai ici à faire quelques remarques :

– Freud a énoncé clairement son point de vue à propos de l'homosexualité, en particulier quand il

écrit : « La psychanalyse s'oppose avec la plus grande détermination à séparer les homosexuels des autres êtres humains en tant que groupe particularisé » ([20], p. 51). Dans cette optique, l'homosexualité en tant que telle ne constitue pas une catégorie clinique, et il n'y a pas une, mais diverses formes d'homosexualité. Un homosexuel peut être considéré comme pervers :

1 / Soit quand il s'adonne à des pratiques spécifiquement perverses (masochisme, travestissement, etc.) ou en utilise les modalités (scénario, rituel, fétiche) ; et lorsqu'on retrouve chez lui le clivage présent dans la structure perverse en général. Auquel cas, il faut se reporter aux chapitres consacrés aux perversions correspondantes.
2 / Soit quand il manifeste à l'égard de l'autre sexe un dégoût, un rejet, voire une véritable horreur. Il s'agit en ce cas de ce que j'ai appelé l'« homosexualité exclusive » [8] et il faut s'interroger sur ses origines inconscientes.

Même en ce cas, perversion ne signifie pas pathologie, ainsi que je l'ai signalé pour toutes les catégories précédentes. Certains sujets trouvent dans cet aménagement un moyen d'exprimer leurs pulsions de façon contrôlée dans le cadre de l'intimité sexuelle.

2. **L'homosexualité féminine.** – Celle-ci occupe dans cet ensemble une place très particulière. La plupart des psychanalystes, toutes tendances confon-

dues, s'accordent en effet à considérer certaines formes d'homosexualité féminine comme typiques de la perversion chez la femme, surtout quand elle s'affirme comme « exclusive ». Un tel consensus vaut la peine qu'on le souligne.

Pour certains (Granoff et Perrier [30]), l'homosexualité perverse chez la femme témoigne essentiellement d'une relation fétichiste de la fille à la mère, la première se considérant comme le complément indispensable de la seconde.

Pour d'autres (J. McDougall [41]), il s'agirait plutôt de reproduire le coït originaire en y déniant la différence des sexes au profit de la mère : c'est donc essentiellement par rapport à un fantasme de scène primitive mettant en scène deux femmes qu'il faudrait comprendre et analyser cette perversion.

3. **Origine et signification.** – D'où vient l'homosexualité perverse exclusive, masculine ou féminine ? Il semble bien qu'elle soit due essentiellement à la projection de la poussée pulsionnelle fondamentale du côté de l'autre, et il s'agit cette fois de l'autre sexe. Pour des raisons qui tiennent à son histoire, le sujet cherche ainsi à fixer et à objectiver la part obscure de la sexualité, de façon à exorciser l'angoisse que provoque la différence et à s'en libérer. J'ai montré les tenants et les aboutissants de cette démarche en la comparant au transsexualisme ([8], p. 286 sq.). « L'homosexuel au sens strict jouit d'une *sexualité génitale* qu'il concentre sur son propre sexe, en mettant à son service une *pulsionna-*

lité partielle diversifiée, pour satisfaire certains *idéaux* personnels, grâce à une *libido du je* capable d'inventer un modèle qui imite la rencontre sexuelle dont il est issu tout en parvenant à la désavouer » ([8], p. 300). Il réussit ainsi à transformer l'angoisse en source de plaisir.

C'est de là que cette homosexualité tient son aspect de défi, de bravade, avec tous les risques qui en résultent. Il faut souligner cependant que là où ce défi n'est pas figé et enfermé dans des stéréotypes, il peut faciliter l'évolution du symptôme, jusqu'à l'accès à des formes d'expressions plus valorisantes. On constate que les homosexuels exclusifs qui ont des pratiques sexuelles conformes à leur désir profond, et en même temps une vie artistique, culturelle ou religieuse féconde, parviennent à trouver en bien des cas un épanouissement personnel et une forme d'insertion sociale assez satisfaisants.

II. – Le viol, la pédophilie et l'inceste

Aux antipodes des formes perverses de l'homosexualité, il faut envisager maintenant pour elles-mêmes les pratiques les plus graves et les plus dangereuses. Plusieurs d'entre elles se situent dans le sillage du sadisme, et on en retrouve alors les caractéristiques classiques : choix inconscient du partenaire, rituel, répétition, et les éclairages donnés à son propos restent valables. Mais la plupart possèdent des caractéristiques propres qui en font des troubles spécifiques et particulièrement graves dans le contexte actuel.

1. **Le viol, ou la sexualité de l'un imposée de force à l'autre.** – À la suite de Stoller et pour rendre compte de son expérience clinique, C. Balier estime qu'il faut placer au tout premier plan des comportements sexuels violents la « compulsion au viol » qui représente à ses yeux le plus grave de ces actes [2]. Dans le *Code pénal* français de 1994, il est stipulé que « constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte ou surprise » (art. 222-22), et que le viol est un « acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit » (art. 222-23). Il est considéré comme un crime, qui relève des Assises.

Le viol est devenu, en certains lieux, un véritable fléau social et il prend les formes les plus diverses et les plus inattendues : viol de guerre, viol de groupe d'adolescents, ou « tournantes », viol de jeunes femmes par des sujets frustrés ou sans attaches, etc. Il se signale surtout par son caractère compulsif : « Cela m'a pris d'un coup », disent les auteurs de ces crimes. Cela n'a rien à voir avec l'envie sexuelle au sens classique du terme, ni même avec un acte sadique qui inclut un certain choix inconscient : on a affaire à un véritable désir de « possession », à une aspiration soudaine à avoir « un objet à forme humaine à posséder » (Balier [2]). C'est pourquoi certaines formes de torture peuvent être considérées comme des viols.

S'agit-il encore d'une perversion, ou est-ce la preuve d'une forme de psychopathie ou de perversité comme le pensent certains auteurs ? Cette ma-

nière d'infliger à l'autre sa sexualité génitale, de l'envahir ou de faire intrusion dans son intimité la plus secrète et la plus profonde de façon brutale et sans appel relève de la poussée pulsionnelle, et donc en fait de ce que j'ai appelé la sexualité fondamentale, c'est-à-dire d'une dynamique sexuelle qui n'a pas trouvé à se médiatiser. Il faut pénétrer l'autre pour ne pas être éclaté par la pénétration de cette poussée sans nom que le sujet ressent à certains moments s'éveiller au plus profond de lui. Nous touchons là aux limites du système pervers, puisque le sujet ne parvient à limiter les effets de la poussée qu'en la jouant comme telle, mais c'est dans la plupart des cas une perversion quand même. Elle correspond dans la classification clinique à ce que j'ai appelé une perversion de la poussée : le sujet cherche une jouissance immédiate pour couper court à toute angoisse possible. On déplore souvent le fait que les témoins des viols perpétrés dans des transports en commun ou dans des lieux publics n'interviennent pas immédiatement et de façon efficace. C'est sans compter avec la sidération que provoque un acte qui touche aux fondements les plus inavouables de la psyché humaine.

Pour la victime, le viol est destructeur, car elle est confrontée elle aussi à cette poussée primaire qui se fait soudain réalité ; le traumatisme est entier, et il ne résulte pas de l'intrusion de la sexualité génitale en tant que telle comme on le croit souvent : le sujet se sent envahi par la force pulsionnelle pure, dans sa brutalité sans nom, et il ne

dispose pas, lui non plus, des représentations ou des médiations qui lui permettraient de l'assumer et de la faire sienne d'une manière ou d'une autre. C'est pourquoi il est si important qu'elle puisse se confier et parler le plus rapidement possible, et dans de bonnes conditions.

Qu'il y ait des personnes qui s'exposent plus ou moins consciemment à ce type d'agression comme le disent souvent les violeurs pour se disculper, on ne peut pas le nier : la traumatophilie existe, sous toutes ses formes, avec son lot de culpabilité. Mais cela n'excuse rien, au contraire, et il est d'autant plus important que ces personnes puissent trouver à qui parler sans se sentir *a priori* soupçonnées.

2. **La sexualité adulte imposée à l'enfant : la pédophilie ou la pédérastie.** – La pédophilie et l'homosexualité sont deux choses radicalement différentes, même si on les associe souvent dans le langage courant, en parlant de « pédés » à propos des homosexuels par exemple. De même que diffèrent la pédophilie fantasmée et la pédophilie mise en acte qui est en réalité de la pédérastie. Le pédéraste ou pédophile pathologique est un pervers sexuel qui trouve sa jouissance préférentielle dans le rapport sexuel avec des enfants et des adolescents. Il faut qu'il soit « âgé de 16 ans au moins, et ait au moins cinq ans de plus que l'enfant » *(DSM-IV)*. Il ressort du Code pénal français en vigueur depuis 1994 qu'un adulte ne peut avoir de « contact » sexuel avec un adolescent de 15 ans ou

moins, même si celui-ci est apparemment consentant (art. 227-25). Toute personne qui enfreint cette loi n'est pas nécessairement pédéraste – on peut avoir affaire à un trouble mental ou à une forme réactionnelle ([7], p. 57 sq.) –, et tous les pédophiles ne passent pas nécessairement à l'acte. Cependant, depuis les années 1990 en particulier, c'est l'une des pratiques les plus violemment dénoncées, et elle a fait l'objet de nombreuses études au cours de ces dernières années [32].

L'acte délictueux proprement dit va des attouchements répétés, demandés ou imposés, jusqu'au viol, avec des pratiques adjacentes (fessée, ligotage, strangulation, meurtre). On retrouve souvent chez les pédophiles pervers des éléments précis du scénario ou du contrat qui ont été repérés à propos des autres perversions (Balier [2]). Et pour les mettre en scène, tous les moyens sont possibles : photographies, bandes vidéos, montages par le Net, séjours en certains pays tolérants, etc. Le tourisme sexuel offrant de jeunes sujets en pâture est devenu monnaie courante en certaines régions.

On distingue en général parmi les pédophiles passant à l'acte deux types de personnalités bien précises :

- *les pédophiles séducteurs,* qui ont depuis toujours une attirance très prononcée pour les enfants ou les adolescents, et qui exercent souvent des métiers facilitant leur approche ;
- *les pédophiles agressifs,* qui agissent avec violence, s'en prennent à un enfant anonyme sans

aucun ménagement et qui, par leur comportement, évoquent très directement le sadisme. On se reportera au chapitre consacré à ce dernier pour en analyser les origines et la signification.

L'enfant utilisé comme partenaire sexuel par un adulte, même s'il est consentant, subit un traumatisme : celui-ci est d'autant plus profond qu'il n'a pas toujours les moyens de réagir et que la séduction éveille en lui un certain nombre de complicités (C. Chiland [7], p. 47). C'est bien évidemment ce qui attire le pédophile pervers, quelles que soient les raisons qu'il peut avancer pour excuser son acte. Soulignons simplement qu'un certain nombre de pédophiles ont subis eux-mêmes des abus sexuels dans l'enfance, qu'ils soient directs ou indirects (30 % selon les auteurs [7], p. 61). Comme s'ils recherchaient dans leur pratique présente comment remettre en place des vécus indicibles.

La pédophilie perverse n'est pas rare chez les femmes. Elle prend chez ces dernières des formes beaucoup moins évidentes mais qui n'en sont pas moins pernicieuses : exhibitions intempestives, attouchements, caresses intimes et demandes de caresses, souvent sous couvert de libéralisme ou de simplicité.

Il ne faut toutefois pas oublier un fait qui dépasse les cas particuliers et qui éclaire la multiplication de ces délits : *la pédophilie est un symptôme de notre époque où l'on a tendance à transformer l'enfant en objet de consommation.*

3. **L'inceste.** – J'ai rappelé que les *pédophiles séducteurs* font partie de l'entourage proche de l'enfant, ou bien que ce sont des éducateurs, des enseignants, des moniteurs, voire des prêtres. Ils n'ont pas mesuré la face obscure de leur amour pour les enfants et s'y sont laissé prendre. La fréquence de cette proximité (75 %, selon Thibaut) montre assez combien la pédophilie perverse s'apparente à l'inceste qui représente pour la psychanalyse « la perversion par excellence » (C. Balier [2]) dans la mesure où elle est toujours à l'horizon du désir pervers quel qu'il soit.

Il n'en reste pas moins que lorsqu'il s'agit d'un inceste caractérisé, le dommage est encore lourdement aggravé, car l'enfant y perd tous ses repères et dispose encore moins des moyens de réagir [28]. Par-delà son enfant, le parent incestueux s'en prend inconsciemment à l'interdit le plus central, il redouble la perversion d'objet de la perversion de but par excellence. Il « rompt l'ordre symbolique » ([7], p. 11), cherche par là à s'affirmer au-dessus des lois pour imposer un pouvoir sans limites, en espérant venir à bout de la libido qui l'y pousse. D'où un soulagement sur le moment, qui est de courte durée. On note d'ailleurs chez les parents incestueux une incapacité précoce à se montrer proches et affectueux avec l'enfant, comme s'ils ne pouvaient concevoir leur rôle de parent que sous la forme d'un pouvoir absolu et discrétionnaire. C'est aussi une manière de reconstituer la fusion totale originaire entre le parent et l'enfant, tout en

s'appuyant sur ce qui fait la différence, le sexe génital. C'est donc « une fusion – sans fusion » (C. Balier) par laquelle le sujet chercherait à se protéger de l'évolution psychotique.

Le nombre de cas recensés dans les pays occidentaux va croissant depuis quelques années, et il a donné lieu à des films illustrant bien le drame qui en résulte pour la famille tout entière : *Festen,* ou *The War Zone* de Tim Roth. Une grande vigilance et la possibilité donnée aux enfants d'en parler plus librement sont sans doute pour une bonne part dans la multiplication des délits. Pourtant, il ne faut pas négliger l'effet de la disparition des structures traditionnelles qui laissent certaines familles dans un isolement excessif, ainsi que la complicité plus ou moins avouée du conjoint.

En ce qui concerne la victime, le traumatisme est très particulier étant donné qu'il touche un lien fondateur, ce qui requiert une prise en charge spécifique. Faut-il l'encourager à porter plainte et à porter l'affaire devant les tribunaux ? À première vue, c'est évident, le jugement et la sanction infligée aux adultes responsables font partie intégrante du traitement dans la mesure où elles remettent en place les limites et restaurent le rôle décisif de la loi. Il faut pourtant savoir que la procédure qui s'ensuit constitue pour tous un véritable parcours du combattant ([7], p. 11) et que les conséquences immédiates de la dénonciation sont toujours désastreuses. C'est pourquoi il importe que les éducateurs, les médecins et les juges aident l'enfant et l'accom-

pagnent en respectant malgré tout le rôle des autres adultes qui l'entourent et sur lesquels il doit pouvoir continuer à s'appuyer.

3. **La zoophilie et la nécrophilie.** – Il s'agit de la pratique perverse qui consiste à trouver un plaisir préférentiel dans la pratique sexuelle avec un animal ou avec un cadavre. La zoophilie a pris des formes multiples dans l'histoire et on n'en parle guère aujourd'hui. Elle reste pourtant assez répandue en certains milieux où l'animal occupe une place privilégiée. N'étant pas « contraire à l'ordre public » et restant souvent limitée à la sphère intime, il en est rarement fait mention. Il en est de même pour la nécrophilie dont Stoller a rapporté récemment encore un exemple féminin étonnant [50]. Elle se perpétue dans une certaine discrétion, et n'attire guère l'attention.

L'enseignement de telles pratiques reste toutefois éclairant : elles nous montrent en effet combien la réduction du partenaire sexuel à l'état d'animal ou de corps inanimé, ainsi que le défi à des idéaux anciens et universels, est source d'une jouissance indicible.

III. – Approches et thérapeutiques

Face à la recrudescence actuelle des délits sexuels, la loi du 17 juin 1998 en France a institué pour les personnes concernées une « peine de suivi judiciaire », éventuellement assortie d'une « injonc-

tion de soins ». Injonction n'est pas obligation, mais celui qui ne s'y soumet pas s'expose à une peine de prison supplémentaire. Il est certain que les pervers sont les premiers concernés par cette nouvelle mesure. Pourtant, la première question que pose leur pratique n'est pas d'ordre thérapeutique, elle est tout simplement humaine. Comment faire en sorte qu'on puisse l'envisager malgré tous ses excès et avant toutes choses comme une expression humaine, dans le même esprit que Freud lorsqu'il en a fait « le positif de la névrose », et donc comment poser les bases d'une écoute mutuelle.

1. **Perversion n'est pas toujours maladie.**

– *Le pervers est un révélateur :* On a pu s'en rendre compte au cours des pages précédentes, le symptôme pervers n'est pas un simple épiphénomène transitoire, un caprice, ou une mauvaise habitude réversible au gré de la personne. Il constitue réellement le noyau autour duquel une personnalité tout entière trouve à se structurer et à s'unifier. Vouloir à tout prix le faire disparaître, c'est risquer un déséquilibre plus profond, car la pratique perverse, comme toute pratique sexuelle solidement enracinée, cristallise et unifie un ensemble complexe de tendances inconscientes constitutives de la vie psychique du sujet. C'est pourquoi celui qui s'adonne à ces pratiques estime souvent qu'elles constituent le meilleur remède à ses difficultés et qu'il est le seul à en souffrir. Il ne demande en fait qu'une seule chose : trouver le moyen de ne pas céder à une

surenchère qui pourrait rendre son symptôme insupportable pour lui ou pour les autres.

Du point de vue social et collectif, c'est la même chose : le phénomène pervers apparaît absolument inéluctable. Il serait complètement irréaliste de penser qu'il puisse disparaître un jour. Il révèle et met à jour selon les modalités les plus diverses la face obscure de la sexualité sous sa forme la plus active à un moment donné, et là encore, il faut s'interroger sur les raisons de sa recrudescence et veiller à ne pas l'enfermer dans un processus de répétition. Or, c'est ce qui arrive dès l'instant où l'on axe tout sur le rejet, sur la critique ou sur la répression. Même si le système du bouc émissaire peut avoir des effets à brève échéance, il tourne toujours à plus ou moins long terme au détriment de celui qui l'a utilisé (R. Girard). Et le pervers joue alors avec sa victime le jeu que l'on joue avec lui, comme pour nous révéler les risques du rejet.

– *La médiation de l'art :* C'est pourquoi, avant de parler soin ou thérapeutique, il convient de s'intéresser à tout ce qui peut faciliter la compréhension mutuelle. On a noté depuis fort longtemps qu'il existe une connivence profonde entre la production artistique et l'expression perverse comme Freud l'a montré dans son étude sur *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci.* Il est assez stupéfiant de constater que c'est au moment précis où de grands créateurs, comme Courbet avec « L'origine du monde », ou Rodin avec « L'Écclésiaste », osent exhiber le sexe de la femme en bravant tous les interdits de pudeur,

que les exhibitionnistes font le plus parler d'eux et provoquent les études de Lassègue et de ses successeurs. Non pas que les artistes ou les créateurs soient eux aussi des pervers, mais ils nous offrent dans leurs productions artistiques des correspondants aux pratiques perverses les plus symptomatiques de leur époque, permettant de les situer, d'en saisir la portée et d'en comprendre la raison d'être.

En se confrontant aux productions artistiques du moment, il est possible d'amorcer au niveau collectif un échange dont chacun pourra tirer profit à sa manière. L'une des fonctions de l'art est probablement là : assurer hors des sujets eux-mêmes, par-delà les limites de l'espace, du temps et des problématiques, une interconnexion entre des formes d'expression sexuelles qui facilite l'échange et la compréhension. Déjà la tragédie et la mythologie antiques ne faisaient pas autre chose en bien des cas que mettre en scène en les transfigurant les désirs sexuels les plus inacceptables, et l'iconographie, la sculpture, la peinture ont poursuivi dans ce sens pendant des millénaires.

Mais c'est dans la littérature, surtout depuis le XVIII^e siècle, qu'on en trouve les expressions les plus précises. Que saurions-nous du sadisme et du masochisme sans les œuvres de Sade et Sacher Masoch, et ces perversions auraient-elles pu être reconnues dans leur spécificité profonde au point de passer dans le langage le plus courant si l'on n'avait pu se confronter régulièrement à ces textes ? Beaucoup d'autres écrivains se sont engagés dans des directions ana-

logues : E. Poe, Barbey d'Aurevilly, Gide, Bataille, Genet, Klossowski, pour n'en citer que quelques-uns ; ils contribuent sur des modes infiniment variés à la connaissance des mille et un aspects de la réalité perverse et ils ont sans doute beaucoup plus travaillé que les médecins et spécialistes à sa compréhension et à l'évolution des mentalités. Compte tenu de l'importance qu'y tient le voir, toutes les formes d'expression artistique contemporaines : cinéma, vidéo, théâtre, danse, etc., contribuent également à l'approche et à l'échange médiatisés entre les diverses formes d'expression sexuelle inconsciente, à condition qu'elles ne soient pas récupérées à des fins mercantiles ou politiques, ce qui est malheureusement souvent le cas.

2. **Quand le symptôme devient pathologique.**

– *La sanction nécessaire :* Quand le symptôme pervers s'en prend directement aux idéaux dans la réalité, devient pathologique, troublant l'ordre public et infligeant de graves dommages à des sujets fragiles, la société se trouve dans l'obligation de prendre des mesures coercitives à la mesure de l'acte, et c'est absolument nécessaire. *Soustraire un pervers aux poursuites pénales, au procès, et même à l'incarcération sous prétexte qu'il souffre d'un déséquilibre comme l'ont pensé les aliénistes du XIX^e siècle ne peut que l'enfermer dans sa pratique. Dans la mesure où il défie inconsciemment la loi, il est nécessaire qu'il ait affaire à elle ; dans la mesure où il ne se contrôle plus, il faut absolument l'empêcher de nuire.*

Mais bien évidemment cela ne suffit pas : la proportion des procès et des incarcérations de pervers n'a cessé de croître ces dernières années en raison d'une meilleure information, et pourtant les délits n'ont pas diminué, au contraire. C'est pourquoi la plupart des peines infligées aujourd'hui aux pervers sont assorties d'une « injonction de soins ». On met à leur disposition dans les dispensaires, les hôpitaux et les prisons des thérapeutes spécialisés dans leur prise en charge (C. Balier [2]). Il y aurait encore beaucoup à faire pour qu'ils soient en nombre suffisant, mieux formés et plus facilement accessibles, mais on peut au moins signaler les diverses thérapeutiques auxquelles ils font appel.

– *Les thérapeutiques actives :* Plusieurs points de vue rentrent ici en ligne de compte que je ne ferai qu'évoquer rapidement :

• Celui des sexologues qui tendent à considérer qu'il faut rééduquer une particularité sexuelle comme on rééduque une hétérosexualité défaillante, en invitant celui ou celle qui s'en réclame à l'assumer sans complexes et sans agresser qui que ce soit.

• Celui des thérapies actives qui estiment que la perversion résulte d'une déviation précoce et qu'il est possible d'y remédier. Ils préconisent selon les cas :

– *Les méthodes de déconditionnement :* Deux méthodes ont été surtout utilisées jusqu'ici :

• L'inhibition réciproque ou contre-conditionnement. Elle consiste à déceler une hiérarchie de

stimuli qui provoquent le comportement pervers, puis à les faire revivre par le sujet dans des conditions acceptables.

• La thérapie par l'aversion ou déconditionnement proprement dit, qui vise à associer les objets ou les images excitantes à des expériences particulièrement pénibles. Le contre-conditionnement a surtout été utilisé pour l'exhibitionnisme (Wolpe) et le déconditionnement pour le fétichisme et le travestisme.

– *Le recours à médicaments adaptés :* On a préconisé en certains cas l'usage d'hormones féminines pour l'homme, mais les risques secondaires (atrophie irréversible des testicules) conduisent à y renoncer. Par contre, certains sédatifs peuvent se révéler efficaces aux périodes critiques, dans les cas où le sujet est menacé d'impulsion. En tout état de cause, il n'existe pas actuellement de médicament spécifique, hormis les anti-androgènes dont l'action reste assez limitée ([7], p. 64).

– *La castration chirurgicale :* En France, ce type d'intervention est condamné par la loi. En d'autres pays, il peut être pratiqué sous deux formes : soit en intervenant au niveau de certains centres nerveux ; soit au niveau du sexe lui-même. Même pratiquée avec l'accord du sujet et dans les cas les plus graves (viol d'enfants), la castration chirurgicale demeure inadmissible : non seulement elle ne procure pas à sa victime le soulagement qu'il pourrait en attendre (d'autres tendances apparaissent aussi insoutenables pour lui) ; mais elle manifeste une incompré-

hension de la question posée qui n'est pas sans conséquences.

Quelle que soit la méthode, aucune avancée sérieuse et durable n'est possible sans proposer au pervers une réflexion rigoureuse et approfondie, ce qui relève de deux autres approches :

• *Celle des thérapeutes de couple ou des thérapeutes de groupes* qui considèrent les perversions comme des déviances sexuelles qu'il importe avant tout de situer dans l'ensemble du fonctionnement familial ou social tout entier : cela peut conduire à la constitution de communautés thérapeutiques comme il en existe un certain nombre aux États-Unis.

• *Celle des psychanalystes et des psychothérapeutes* qui soulignent à juste titre que l'obligation de soins ne saurait suffire et qu'il faut que le sujet pervers exprime une véritable demande. Celle-ci peut advenir au cours des premiers entretiens, lorsque le thérapeute parvient à établir un authentique climat d'écoute en dépassant ses *a priori* éthiques ou moraux. Commence alors un travail de longue haleine qui doit permettre un réaménagement de la problématique perverse de telle façon qu'elle offre au sujet concerné la possibilité d'y exprimer ses désirs sans céder aux excès du symptôme.

3. **Pervers en analyse.** – Quelles que soient les possibilités de soins disponibles aujourd'hui, la psychanalyse conserve une place privilégiée dans l'approche des perversions. Elle est en effet la première discipline qui en ait vraiment dégagé la spéci-

ficité, et aujourd'hui encore, la seule qui dispose des moyens appropriés pour permettre aux pervers quels qu'ils soient d'effectuer une véritable recherche sur les origines de leurs pratiques et émerger de son emprise. D'ailleurs les intéressés ne s'y trompent pas qui lui témoignent souvent un intérêt marqué.

Cela ne signifie pas qu'ils y auront nécessairement recours, ou bien qu'on pourra accéder sans problèmes à leur demande quand elle est exprimée, loin de là. C'est une question qui doit être envisagée au cas par cas, entre le sujet et l'analyste comme je l'ai longuement exposé à propos du transfert (*Le transfert dans la clinique psychanalytique,* PUF). Ce dernier doit toutefois savoir que ce ne sera pas une analyse ordinaire. Comme celle des psychotiques, des malades psychosomatiques, des enfants ou des adolescents, l'analyse avec un sujet pervers requiert quelques aménagements particuliers et présuppose de bien connaître cette problématique.

Il importe, en tout premier lieu, de se montrer très vigilant dans la mise en place du contrat analytique, car il n'est pas aisé pour un pervers de se soumettre à un système élaboré par l'autre. Quelles que soient les précautions prises, il y aura toujours des manquements, des oublis, des erreurs, des impossibilités. Ce n'est pas sans raison que le qualificatif de pervers est passé dans le langage courant pour désigner le comportement qui consiste à manipuler l'autre par le biais des exigences quotidiennes. C'est en trouvant à chaque fois la parade, que l'analyste

se met en position pour entendre et pour interpréter. Dans l'analyse avec les pervers, l'écoute flottante préconisée par Freud ne peut se dispenser d'une vigilance de tous les instants.

Il ressort des cas publiés qu'on retrouve souvent à l'origine des perversions des séparations ou des deuils précoces (M. Tomassini [49]), de même que des traumas, des sollicitations excessives, une trop grande promiscuité, l'absence de l'un des deux parents, etc. Il arrive que le pervers ait été déjà un enfant violent, impudique ou doloriste, mais c'est relativement rare et le plus important n'est pas là. Il se situe dans le clivage que la psychanalyse doit travailler à mettre à jour, de façon à permettre au sujet de l'assumer : c'est la seule façon pour lui de réunifier les deux faces du discours qu'il élabore à son insu en se comportant d'une manière si différente dans ses pratiques et dans la vie courante.

Chez les adolescents, ou chez certains sujets immatures, le symptôme pervers prend une signification particulière : il constitue souvent une forme de demande ou d'appel à l'aide. Auquel cas, il faut pouvoir entreprendre un travail qui dépasse le fait proprement dit pour repérer quelle inhibition ou quel blocage il signale.

BIBLIOGRAPHIE

* Le sigle *OCF-P* renvoie aux œuvres complètes de Freud en cours de parution aux PUF.

[1] Assoun (P.-L.), *Le couple inconscient,* Economica-Anthropos, 1989.
[2] Balier (C.), *Psychanalyse des comportements sexuels violents,* PUF, 1996.
[3] Bergler (E.), *La névrose de base,* Payot, 1963.
[4] Binet (A.), *Le fétichisme dans l'amour,* Payot, « Petite Bibliothèque », 2001.
[5] Bonnet (G.), *Voir - Être vu,* PUF, t. I et II, 1981.
[6] Bonnet (G.), *La violence du voir,* PUF, 1996 et 2001.
[7] Bonnet (G.), Freud pédophile ?, in *Sexualité agie entre enfants et adultes,* Éd. Frison-Roche, 1999.
[8] Bonnet (G.), *L'irrésistible pouvoir du sexe,* Payot, 2001.
[9] Brusset (B.), *Le développement libidinal,* PUF, « Que sais-je ? », 1992.
[10] Charcot et Magnan, *Inversion du sens génital et autres perversions sexuelles,* Frénésie Éditions, 1987.
[11] Chazaud (J.), *Les perversions sexuelles,* Privat, 1973.
[12] Ciavaldini (A.), *Psychopathologie des agresseurs sexuels,* Masson, 1999.
[13] David (C.), Les perversions affectives, in *La sexualité perverse,* Payot, 1972.
[14] Delcourt (M.), Le complexe de Diane dans l'hagiographie chrétienne, *Revue de l'histoire des religions,* PUF, t. 153, 1, 1958.
[15] Deleuze (G.), *Présentation de Sacher Masoch,* Éd. de Minuit, 1967.
[16] Dor (J.), *Structure et perversions,* Dunod, 1987.
[17] Eiguer (A.), *Des perversions sexuelles aux perversions morales,* Éd. Odile Jacob, 2001.
[18] Fain (M.), Contribution à l'étude du voyeurisme, *Revue française de psychanalyse,* 1954, 17, p. 177-192.
[19] Faure-Pragier (S.), *La perversion ou la vie,* PUF, 2000.
[20] Freud (S.), *Trois essais sur la théorie de la sexualité,* Gallimard, 1987.
[21] Freud (S.), *L'interprétation des rêves,* PUF, 1967.
[22] Freud (S.), Métapsychologie, in *OCF-P,* XIII, PUF, 1988*.
[23] Freud (S.), La tête de Méduse, *OCF-P,* XVI, PUF, 1991*.
[24] Freud (S.), *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci, OCF-P,* X, PUF, 1993*.
[25] Freud (S.), *La vie sexuelle,* PUF, 1969.
[26] Freud (S.), *Névrose, psychose et perversion,* PUF, 1974.
[27] Freud (S.), *Abrégé de psychanalyse,* PUF, 1967.
[28] Gabel (M.) et coll. (sous la dir. de), *Le traumatisme de l'inceste,* PUF, 1995.
[29] Gillepsie (W. H.), The psycho-analytical theory of sexual deviations with special references to fetichism, in *Les perversions,* Tchou, 1980, p. 25.

[30] Granoff (V.) et Perrier (F.), *Le désir et le féminin,* Aubier, 1979.
[31] Greenacre (P.), Perversions : general considerations regarding their genetic et dynamic background, in *Les perversions,* Tchou, 1980, p. 235.
[32] Guillebaud (J.-C.), *La tyrannie du plaisir,* Le Seuil, 1998.
[33] Havellock Ellis, *Études de psychologie sexuelle*, Mercure de France, 1925 et 1964.
[34] Krafft Ebing, *Psychopathia sexualis*, Paris, 1895.
[35] Lacan (J.), *Séminaire*, liv. XI, Le Seuil, 1975.
[36] Lantéri Laura (G.), *Lecture des perversions*, Masson, 1979.
[37] Laplanche (J.), *Vie et mort en psychanalyse*, Flammarion, 1970.
[38] Laplanche (J.), *Nouveaux fondements pour la psychanalyse,* PUF, « Quadrige », 2000.
[39] Laplanche et Pontalis, *Vocabulaire de la psychanalyse*, PUF, 1968.
[40] M'Uzan (M. de), Un cas de masochisme pervers, in *De l'art à la mort,* Gallimard, 1977.
[41] McDougall (J.), *Plaidoyer pour une certaine anormalité*, Gallimard, 1978.
[42] Patlagean (E.), L'histoire de la femme déguisée en moine, *Studi Medievali*, Spoleto, 1976, p. 597.
[43] Reich (W.), *L'analyse caractérielle*, Payot, 1971.
[44] Reik (T.), *Le masochisme*, Payot, 1953.
[45] Rosolato (G.), in *Le désir et la perversion*, Le Seuil, 1967.
[46] Rosolato (G.), *Essais sur le symbolique*, Gallimard, 1969.
[47] Stoller, *La perversion, forme érotique de la haine*, 1975, PUF, 1978.
[49] Tomassini (M.), « Désidentification primaire, angoisse de séparation et formation de la structure perverse », *Revue française de psychanalyse,* 1992, 56, 1541-1614.
[50] Troubles de la sexualité (les), *Monographies de la Revue française de psychanalyse*, PUF, 1993.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 3

Chapitre I – **Qu'est-ce qu'une perversion ?** 7

I. Définition actuelle, 7 – II. Les perversions dans l'histoire, 17.

Chapitre II – **Classification des perversions** 33

I. Classification par la référence culturelle, 34 – II. La classification classique, 39 – III. Classification clinique, 43.

Chapitre III – **Les perversions sadiques et masochistes** 51

I. Sadisme et masochisme, 52 – II. Les perversions sadiques, 56 – III. Les perversions masochistes, 61.

Chapitre IV – **Fétichisme et travestisme** 69

I. Les perversions fétichistes, 70 – II. Le travestisme, 78.

Chapitre V – **Les perversions exhibitionnistes et voyeuristes** 85

I. L'exhibitionnisme, 86 – II. Le voyeurisme, 96.

Chapitre VI – **De l'homosexualité aux perversions extrêmes. Approches et thérapeutiques** 103

I. Homosexualité et perversion, 104 – II. Le viol, la pédophilie et l'inceste, 107 – III. Approches et thérapeutiques, 115.

Bibliographie 125

BIBLIO RPL Liège
6 - FEV. 2003

Imprimé en France
Imprimerie des Presses Universitaires de France
73, avenue Ronsard, 41100 Vendôme
Novembre 2001 – N° 48 527

BIBLIO RPL Ltée
G - FEV. 2005

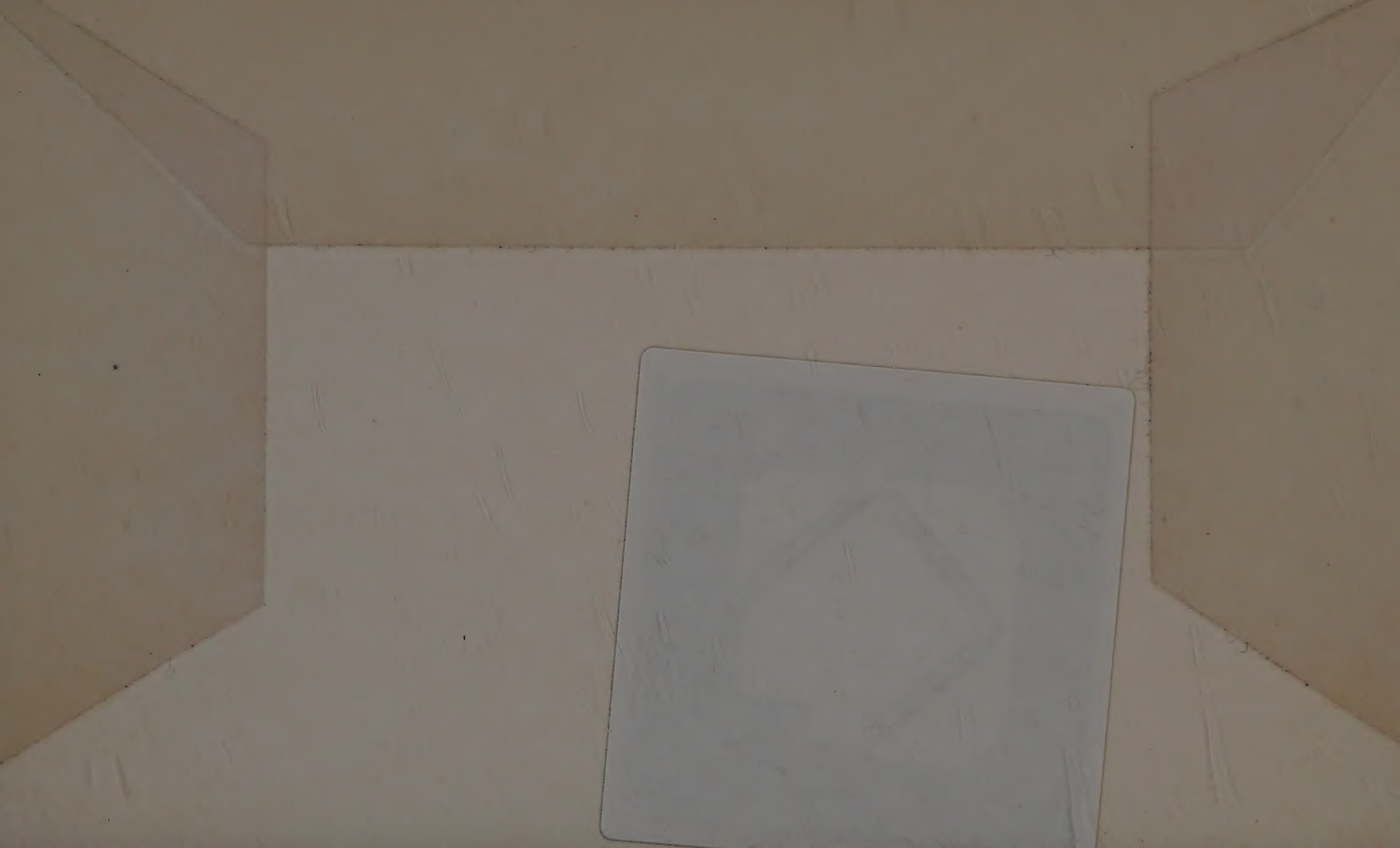

Bibliothèque nationale du Québec
475, boulevard De Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 5C4
301

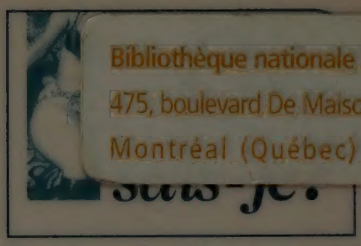

les envies du savoir

LES PERVERSIONS SEXUELLES

On assiste depuis quelques années au retour en force des perversions sexuelles, et sous des formes de plus en plus contrastées : pratiques sans conséquences, voyantes et aguicheuses d'un côté ; viols, sadisme et pédophilie de l'autre.

Face aux interrogations qui en résultent, une clarification rigoureuse et ouverte s'impose à toutes les personnes concernées. Tel est l'objet de cet ouvrage, qui constitue le meilleur garant pour réagir en connaissance de cause, sans tomber dans les pièges que le pervers, souvent à son insu, a savamment disposés

Gérard Bonnet

Gérard Bonnet, psychanalyste à l'Association Psychanalytique de France, a notamment publié La violence du voir *et* Le remords *aux PUF.*

Bibliothèque nationale du Québec
3 2002 5040 0912 5

22002144 / 11 / 2001

9 782130 521785

sais-je.com

COLLECTION ENCYCLOPÉDIQUE
fondée par Paul Angoulvent